

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature, & autres remarques curieuses.

NOVEMBRE 1709.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. IX.

AVIS DU LIBRAIRE.

CE Journal, loin de diminuer sa réputation, comme il est arrivé à plusieurs Ouvrages de cette nature, va au contraire en augmentant, & devient de plus en plus également intéressant & curieux: L'Auteur n'oublie ni soins ni dépenses pour répondre aux esperances favorables, & à la bonne opinion qu'on en conçut dès les premiers mois qu'il parut: ces progrès m'obligent de me tenir fourni de corps complets & de mois separez de cet Ouvrage, afin que les Curieux soient servis aussi-tôt qu'ils le souhaiteront; mais nôtre Auteur continue d'avertir qu'il ne recevra pas les Memoires & Pièces concernant les intérêts particuliers, ou ceux de leurs amis, pour inserer dans ce Journal, à moins qu'ils ne les affranchissent: On les averti même qu'ils seront toujours rejettez ou laissez en rebut, avec d'autant plus de justice que le public prend peu de part aux affaires des particuliers, les generales remplissent mieux son attente; mais quand ce seront des pièces interessantes & curieuses, dont le Public est bien aise d'en avoir la connoissance, on prie de les adresser au Libraire, ou à l'Auteur, qui en fera l'usage qu'elles meriteront.

347

LA CLEF DU CABINET³⁴⁷ DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Novembre 1709.

ARTICLE I.

Qui renferme ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

I. ON a vû dans nos précédens Journaux, * combien les véritables Espagnols furent scandalisez & indignez des propositions irraisonnables & peu convenables, insérées dans les préliminaires de Paix, signez par les Ministres de l'Empereur, & par ceux d'Angleterre & d'Hollande le 28. Mai 1709. On a pû remarquer aussi les mesures que prenoit la Cour de Madrid, appuyées du zèle des peuples pour défendre la liberté & l'indépendance des Espagnols.

Le Roi d'Espagne Philippe V. fit à ce sujet publier un Manifeste en date du 4. *Manifeste du Roi d'Espagne Philippe V.*
Juillet dernier, adressé à tous les Grands, Nobles, Corregidors, Villes de ses vastes Etats, & nottamment à celle de Burgos, Capitale de la Castille. Ce Manifeste qui est en Lan-

A a 2

gue

* Voyez Août pag. 105. & Sept. pag. 179.

que Espagnolle, contient en substance.

Qu'il a lieu de se plaindre des Hol-
landois, de ce qu'après l'avoir reconnu,
comme ils ont fait, pour Souverain le-
gitime de toute la Monarchie d'Espagne,
ils ne lui donnent dans les Articles pré-
liminaires, imprimez dans leurs Villes
avec privilege, que la qualité de *Duc*
d'Anjou; que Sa M. C. n'a point été
appelée dans les Conférences de Paix
tenuës à la Haye, ni invitée d'y envoyer
ses Plenipotentiaires, comme on a fait à
l'égard de plusieurs autres Princes, beau-
coup moins interessés qu'elle ne l'est dans
la guerre d'aujourd'hui: Comme à la Cour
de Vienne on ne nomme ce Prince que
Duc d'Anjou, dans son Manifeste il ne qua-
lifie aussi l'Empereur que du titre de *Roi*
des Romains, & le Prince son frere de celui
d'Archiduc Charles.

Le Roi dit ensuite, que pour conser-
ver la Couronne, à laquelle le droit & la
nature l'ont appelé, il se mettra à la tête
du dernier Escadron qui lui restera: Il
reproche à ceux qui n'ont pas voulu con-
sentir au démembrement de la Monar-
chie Espagnole, une espee de trahison ou
d'injustice, de proposer dans les points
préliminaires, de donner lieu à ce dé-
membrement, par la cession qu'on pré-
tendoit y faire de plusieurs Places de la
Monarchie, en faveur des *Ducs de Bra-*
gance & de *Savoye*.

On lit dans ce Manifeste que la Mai-
son d'Autriche par ses alliances avec les
Heretiques, donnoit lieu à la *propagation*
de l'heresie; on cite sur cela le mariage
des

des Princes &c. Novemb. 1709. 349

des deux fils de l'Empereur Leopold “ avec deux Princesses Lutheriennes, & le “ libre exercice de la Religion Protestante “ dans les Eglises Catholiques des Places “ prises ou occupées par les Alliez de la “ Maison d'Autriche. “

Sa M. C. dit dans un endroit de son Manifeste; *mes Sujets me verront toujours aller à leur tête dans les perils, persuadé que Dieu par sa grace, protégera ma justice, & secondera par son assistance, la valeur de mes fideles Sujets: quand mes pechez seroient tels qu'ils me fussent un obstacle aux benedictions celestes, pourvu que je parvienne aux yeux de mes bons & fideles Espagnols, à teindre ce pais qui m'est si cher, de la derniere goutte de mon sang; que les malheurs finissent avec mon châtiment, & que les Princes mes enfans, qui sont nez entre les bras de tant de fideles Sujets, parviennent à la paisible & constante possession du Trône, je cesserai de vivre, ravi d'avoir rompu les pointes les plus aiguës des traits de la fortune ennemie. Pourvu enfin que l'innocence & la jeunesse de mes enfans qu'il a plu à Dieu d'accorder à ma Monarchie, pour sa défense & pour sa consolation, jouissent des fruits & des douceurs d'une veritable paix, &c.*

Ce Prince proteste dans ce Manifeste: “ qu'il ne sera pas responsable du sang qui “ va se repandre; qu'il a fait tout ce qu'il “ a pû, pour rendre la paix à l'Europe, & “ à ses chers Espagnols; qu'il la leur a “ voulu procurer, même par le sacrifice de “ quelques uns de ses Etats. “ On peut dire en general, que cette pièce est très pathétique, & qu'on ne peut la lire sans en être touché & attendri.

II. Sur

*Départ
du Roi pour
l'Armée de
Catalogne,
& son retour
à Madrid.*

II. Sur l'avis venu à la Cour de Madrid que le Comte Gui de Staremborg avoit passé la Riviere de Segre, & s'étoit emparé de Balaguer, le Roi d'Espagne assembla son Conseil le premier Septembre, & communiqua à ses Ministres la resolution qu'il avoit prise d'aller voir lui-même son Armée en Catalogne, & donner ses ordres pour empêcher que celle des Alliez ne pénétrât pas en Aragon: dès le lendemain Sa M. C. partit en poste, suivie d'un très petit nombre de domestiques & d'Officiers necessaires pour servir auprès de la personne. Plusieurs Grands d'Espagne, & autres principaux Seigneurs de la Cour suivirent volontairement le Roi, pour faire leur cour.

Sa M. C. qui ne vouloit point s'arrêter dans sa route, se laissa persuader aux instantes prieres des Magistrats de Saragosse; Elle entra dans leur Ville le six Septembre, où elle reçut de la part des peuples des marques singulieres de leur attachement & de leur fidelité: Elle en parti le lendemain, & arriva le dix du même mois à l'Abbaye d'Algoura, quatre lieues au dessus de Lerida, où son Armée étoit venue camper: Elle lui fit faire ensuite un mouvement vers Balaguer, pour tâcher d'attirer Mr. de Staremborg à un Combat; mais les Alliez n'étant point fortis de leurs retranchemens, où il étoit impossible de les attaquer, Sa M. C. après avoir donné ses ordres aux Officiers Generaux, s'en retourna en poste à Madrid le second du mois d'Octobre.

III. Nous ne parlâmes le mois dernier *
que

* Voyez. Octobre pag 282.

des Princes &c. Novemb. 1709. 351

que superficiellement de l'expédition de Mr. le Duc de Noailles près de Gironne; en voici les particularitez; ce General ayant formé le dessein de surprendre environ dix-huit cens Chevaux des Alliez, qui campoient à demi portée du Canon de Gironne, sous les ordres du General Frankenberg, Maréchal de Camp des Troupes Palatines, (au lieu du Prince de Darmstadt, comme les lettres de Paris l'avoient marqué,) se mit en mouvement avec sa Cavalerie, & fit prendre une autre route à son Infanterie, commandée par Mr. Signier, Maréchal de Camp: le second du mois de Septembre, à la pointe du jour, partie des Troupes Françoises arriverent à trois quarts de lieuë du Camp; le General Frankenberg qui en fut averti, se persuada que ce n'étoit qu'un parti: il monta cependant à cheval avec une escorte, pour aller reconnoître par lui-même ce que ce pouvoit être; mais il se trouva bientôt enveloppé, & fait prisonnier, après avoir reçu deux coups de sabre à la tête; plusieurs Officiers qui l'avoient suivi, furent tuez ou pris, de même que son Escorte: ceux qui se sauverent, donnerent l'allarme au Camp, & l'épouvante fut si grande, que tout se sauva à Gironne avec tant de précipitation, qu'on n'eut pas le tems de plier les tentes, ni de charger les bagages; plusieurs Cavaliers monterent leurs chevaux à poil, sans se donner le tems de les seller, ni de prendre leurs botes & leurs armes: Monsieur de Noailles fit poursuivre les fuyards jusques sous le feu de la Mousqueterie de Gironne; on tua ou prit prisonniers tous

Mr. de

Noailles

surprend &

fait piller le

Camp des

Alliez près

de Gironne.

ceux qu'on put atteindre; Mr. de Payzac Brigadier de Dragons fut tué de la part des François, de même qu'un Officier subalterne de Cavalerie, & six Cavaliers tuez ou blesez.

Après cette expedition, Mr. de Noailles revint au Camp des Alliez & en donna le pillage à ses troupes : ce Général fit passer le Ter au reste de son Armée, laissant à Torrel-la & Vergez, un detachment suffisant pour la garde du passage de cette riviere; il alla camper à Lobisbal, à trois lieues de Palamos & à pareille distance de la riviere du Ter, où le pain est très abondant pour la subsistance de son Armée : Il fit ensuite plusieurs detachemens qui ont été plus avant dans le pays, ce qui a attiré à son Camp les Deputez de plusieurs Contrées, qui sont venus reclamation la protection de ce Général, & prêter serment de fidélité pour le Roi Philippe V. qu'ils reconnoissent de nouveau pour leur legitime Souverain. Si Mr. de Noailles avoit été en état de faire le Siege de Gironne, & qu'il eût eu à portée les choses necessaires à une entreprise si considerable, on ne doute pas que la consternation générale qu'il jeta dans cette grande Ville, & dans tout le pays circonvoisin, n'en eût beaucoup facilité la réussite : mais son dessein n'est que de faire subsister l'Armée aux dépens de ces peuples inquiets & revoltez, qui sont les victimes de la guerre qu'ils ont allumée eux mêmes dans leur propre patrie; La fourniture de vivres de l'Armée, ne se fait qu'avec des grains qu'on tire des contributions & qu'on conduit en abondance au Camp des François.

Lors que le Général Frankemberg eut été

des Princes &c. Novembre 1709. 353
 été pensé par les Chirurgiens de Mr de
 Noailles, ce Duc envoya un Trompette à
 Gironne pour informer le Frere de Mr de
 Frankemberg, Colonel dans les troupes Pa-
 latines, du sort qu'il venoit d'avoir : Il vint
 le voir & le ramena dans Gironne, sous pa-
 rolle d'honneur de venir rejoindre Mr. de
 Noailles en qualité de prisonnier, dès qu'il
 seroit guéri, à moins qu'il ne fût échangé : Le
 Dragon qui le saisit à la Cravate, lors qu'il
 l'arrêta prisonnier, lui trouva 432. doubles
 Pistoles d'Espagne : On fait monter à cin-
 quante mille livres les équipages de ce Géné-
 ral ; outre sa vaisselle d'argent, on trouva
 dans ses coffres, un habit de Velours à bou-
 tons d'or, dont on a fait une Lotterie pour
 trois mille livres : Mr. de Noailles acheta
 son sabre damasquiné à poignée d'or pour
 cinquante Pistoles.

IV. Les difficultez entre les Cours de
 Londres & de Portugal, touchant la levée
 des six Regimens de Dragons Portugais, * *Differend*
 ont été levées à la satisfaction des deux *entre les*
 Cours : Milord Galloway sera Colonel du *Cours de*
 premier Regiment qu'on nommera *la Reine* : *Portugal &*
 les autres cinq Colonels seront des Seigneurs *d'Angleter-*
 Portugais, qui auront des Commissions du *re assumpi.*
 Roi leur Maître : Les six Lieutenants Colo-
 nels sont les sieurs Boucetiére, Magny,
 Trapeau, Foissac, Debordes, & Sarlande,
 tous Religionnaires François, nommez par la
 Reine Anne d'Angleterre : on pretend que
 ce mélange de Nation & de Religion, ne
 produira aucune jalousie, & que le service
 s'en fera mieux, c'est ce qu'on reconnoitra
 par les suites.

V. Mr.

* Voy. *Octobre* page. 273.

Mr. Ame- V. Mr. Amelot Ambassadeur de France
lot de retour en Espagne, s'en retourna à Versailles au
en France, mois de Septembre ; Sa M. C. l'a honoré
de son Am- & gratifié d'un Brevet de Grand d'Espagne
bassade d'Es- pour la personne qui épousera sa fille. Mr.
pagne. de Biecourt Envoyé extraordinaire de Fran-

Mr. de Bie- ce, qui étoit arrivé à Madrid quelquetems
court En- auparavant, après le maniement des affaires
voyé de de cette Couronne en France.
France.

ARTICE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en
FRANCE depuis le mois dernier.

Bataille
de Blangis
en Hainaut.

I. **C**OMME la Bataille sanglante, qui se donna le onze Septembre, entre Maubeuge & Saint Guilain en Hainaut, sera fameuse dans l'histoire, je n'ai négligé aucuns soins, pour rassembler dans mes Journaux tout ce que les Officiers Généraux en ont écrit, tant de la part des François que de celle des Alliez : L'Armée de France étoit commandée par Mr. le Maréchal de Villars, qui eut pour adjoint (quelques jours avant la Bataille,) Mr. le Maréchal de Boufflers : L'Armée des Alliez étoit commandée par le Prince Eugene de Savoye de la part de l'Empereur, par le Duc de Marlborough de la part de la Reine Anne d'Angleterre, & par le Comte de Tilly de la part des Etats Généraux des Provinces Unies ; Dans l'Armée de ces derniers, il y avoit plusieurs Princes d'une grande réputation, parmi lesquels on doit nommer le Prince de Nassau Gouverneur hereditaire de Brise, le Prince hereditaire de Hesse-Cassel, le Prince d'Ostfrise, le Prince d'Au-

des Princes &c. Novemb. 1709. 355

vergne, & plusieurs autres : A la pluralité des Relations, on a nommé cette journée *la Bataille de Blangis* (ou *Blaugis*,) comme étant le Village le plus près de l'endroit où le Combat fut le plus sanglant ; Nous joignons ici la Relation Française de cette Bataille, imprimée à Paris chez Leonard, dans laquelle on trouvera le mouvement des deux Armées, avant d'en venir aux mains, & la situation des lieux où le Combat se donna.

MR. le Maréchal de Villars, ayant pris le 5. Septembre, que l'Armée ennemie avoit decampé d'Orchies, qu'elle passoit l'Escaut, & que le dessein du Prince Eugene étoit d'aller assieger Mons, rassembla son Armée, qui étoit étendue le long de la Deule, & de la ligne de Cambrin : Il passa l'Escaut auprès de Valenciennes & alla le six camper à Kervrain. Le 7 au matin l'Armée passa la Rivière d'Hofneau & campa sur deux lignes : La nécessité de donner du pain à l'Armée, l'obligea d'y séjourner le 8. Les ennemis qui avoient commencé l'investiture de Mons, étoient campez au Quevy de l'autre côté des Bois du Sart, de Blangis & de Bossu. Notre intention étoit de chercher les ennemis pour les combattre, & pour cela de gagner la tête des trouées de la Louviere & d'Aunois, afin de leur donner jalousie du côté de la Trouille, par où ils pouvoient tirer leurs convois & leur subsistance : Nous aprîmes qu'ils resteroient tranquilles dans leur Camp : Comme nous scûmes le neuf au matin, qu'ils étoient dans la même situation, Mr. le Chevalier de Luxembourg fut envoyé avec son Corps de reserve, pour occuper les deux trouées

*Relation
de cette Ba-
taille don-
née par les
Français.*

dés

dés la pointe du jour. L'Armée se mit en marche sur quatre colonnes, dans une petite plaine, qui resserée par l'Hosneau à droite, & par le Bois à gauche, s'étend jusqu'à la Cense de la Louviere, où elle se termine à un chemin creux, qui part de cette Cense & qui va tomber dans l'Hosneau auprès de Tesbieres.

L'Armée ayant passé ce défilé, se mit en Bataille sur les dix heures du matin dans la plaine qui tient la tête des deux troüées, ayant à sa droite le Bois de Lanieres & de Janfart : le Centre étoit couvert d'un Bois clair, qui joignoit les Bois d'Aunois par son extrémité du côté des ennemis, & la gauche étoit appuyée à l'extrémité des Bois du Sart. La grande troüée qui est celle qui est entre ces deux Bois du Sart & d'Aunois, a une petite demi lieuë de large ; Celle qui est entre le Bois de la droite & celui du centre, ne peut avoir qu'un quart de lieuë : Les deux Bois de la droite & de la gauche, étans reculez à l'égard de celui du centre, l'Armée se trouva faire une espèce de cercle : Il y a un fonds qui regne du bois de la droite au bois de la gauche, à l'entrée des deux troüées. Ce fut dans ce fonds que l'Infanterie fut postée sur deux lignes : mais comme le terrain se trouva heureusement fort racourci, il donna le moyen à nos Généraux de replier la premiere ligne, tant par la droite que par la gauche, dans la lisiere des deux bois ; de sorte que les troüées se trouverent bordées d'Infanterie, prêtes à prendre en flanc les troupes qui seroient venuës pout attaquer le centre. La Cavalerie étoit en bataille sur plusieurs lignes derriere l'Infanterie, dans la petite plaine

con-

des Princes &c. Novemb. 1709. 357
contenuë entre les deux trouïées , les bois &
l'Hofneau , laquelle dominoit considerable-
ment sur les trouïées.

Les ennemis craignans que nous gagnas-
fions le côté de la Trouille , le long des bois
de Lagnieres, occuperent promptement le vil-
lage d'Aunois , où aboutit la trouïée de la
droite , & par où , en ce cas , il nous auroit
falü passer : Ils s'érendirent pareillement dans
Blaregnies, qui est à l'entrée de la trouïée de la
gauche , & par là se rendirent maîtres de l'ex-
tremité des deux trouïées de leur côté. Dès
que nous leur vîmes faire ce mouvement ,
nous commençâmes à les canonner à trois
heures après midi , & leur Canon répondant
au nôtre , nous ne songeâmes de part & d'au-
tre , qu'à nous bien établir , chacun dans le
poste que nous occupions.

Le lendemain dixième , se passa encore tout
entier en des dispositions & en une canonna-
de , laquelle néanmoins , à cause du broüil-
lard , ne commença qu'à huit heures du ma-
tin. Comme nous nous étions attendus d'être
attaquez ce jour-là , nous fumes surpris de la
manœuvre des ennemis , qui ne nous parut
tendre qu'à assurer leur Camp , & à nous em-
pêcher de déboucher sur eux : C'est pourquoi ,
afin de pouvoir camper à leur exemple, Mr.
le Maréchal de Villars, ordonna à l'Infante-
rie , de faire un retranchement devant elle
dans la plaine , & des abattis dans les bois : La
Cavalerie fut même commandée pour faire
des fascines le soir , & pour les porter le len-
demain au matin aux retranchements : Ce
même jour dix , les ennemis reçurent un ren-
fort de trente cinq Bataillons qu'ils avoient
lajffez

laissez près de Tournai , ayant marché avec une extrême diligence.

Le onze au matin , nous scûmes que les ennemis faisoient une veritable disposition d'attaquer , à la faveur d'un broüillard pareil à celui du jour précédent ; en effet le broüillard s'étant dissipé , à sept heures trois quarts du matin , le Canon commença à tirer de part & d'autre : le feu fut beaucoup plus grand que les deux jours precedents ; Nous aperçûmes une colonne de plusieurs Bataillons de front , qui marchoit droit au bois de nôtre gauche , & qui l'attaqua avec beaucoup de vigueur. Les troupes du Roi soutinrent leur effort avec fermeté , & les ennemis furent repoussés avec destruction presque entiere des premiers Bataillons qui avoient attaqué : mais le feu continuel de ceux qui suivoient , ayant obligé les nôtres à ceder après un Combat opiniâtré de plus de deux heures , ils se retirerent peu à peu , forcez par le nombre & la superiorité du feu.

D'un autre côté , l'Infanterie ennemie , ayant formé une nouvelle attaque par le petit bois de la droite , fit d'abord plier quelques Bataillons qui étoient retranchez de ce côté-là ; mais la Maison du Roi , qui les soutenoit , les ayant obligez de retourner à la charge , & la presence de Mr. le Maréchal de Boufflers , qui avoit le Commandement de la droite , les excitant , ils reprirent bientôt leur poste & repoussèrent les ennemis avec une extrême valeur : tout le reste de nôtre Infanterie de la droite , fit plier pareillement toute la gauche ennemie , & soutint son avantage jusqu'à la fin de l'action. Cependant Mr. le Maréchal de Villars , qui dès le commen-

cement

gement s'étoit porté à la gauche, où il jugea d'abord qu'étoit la plus forte attaque, y fit venir quelques Brigades d'Infanterie du centre & de la droite, au moyen desquelles Mr. d'Albergorty, qui commandoit à ce poste, attaqua si vigoureusement les ennemis, qu'il les repoussa fort loin, & presque jusques hors des bois; mais ayant été une seconde fois attaqué par des troupes fraiches, nôtre Infanterie fut obligée de céder & reperdit encore peu à peu le terrain qu'elle venoit de regagner. Ce fut dans ce tems-là que Mr. de Villars, qui jusques là avoit animé les soldats par sa présence, fut obligé de se retirer après avoir reçu un coup de feu audeffous du genouil, & Mr. d'Albergorti en ayant dans le même tems reçu un dans la hanche, nôtre Infanterie se retira hors du bois de l'autre côté du défilé de la Cense de Louviere. Les ennemis cependant continuoient de faire un grand feu de Canon sur nôtre Cavalerie, qui étoit dans la plaine, & se trouvant maîtres des postes de nôtre gauche, ils avancerent des batteries croisées qui faisoient un grand désordre dans nos Escadrons, & en même tems marcherent en Bataille à nos retranchemens, que l'on avoit été obligé de dégarnir, où n'ayant trouvé personne, leur Infanterie s'y posta, à la faveur de laquelle, leur Cavalerie vint se mettre en Bataille devant la nôtre.

Dans le tems qu'ils firent ce mouvement, ils firent encore attaquer nôtre droite par un plus grand nombre de troupes qu'ils n'avoient fait d'abord; & ayant fait plier quelques Bataillons, ils prirent en flanc les troupes qui étoient le long du retranchement

chement de la droite , & les obligerent de se retirer , ce qui se fit sans aucun désordre.

Les troupes du Roi ne se rebuterent point, & marquerent à la fin de la Bataille la même ardeur qu'elles avoient fait voir au commencement , pour retourner à la charge , afin de rechasser les ennemis des bois & des retranchemens , qu'ils n'avoient gagnés que par la supériorité de leur nombre. On ne pouvoit recommencer ces attaques d'Infanterie qu'avec désavantage ; mais Monsieur de Boufflers voyant que la Cavalerie des ennemis s'étoit mise en bataille sur quatre lignes devant leur Infanterie , fit charger cette Cavalerie , qui fut plusieurs fois culbutée , & les quatre lignes renversées sur l'Infanterie. Comme elles étoient protégées par les retranchemens que l'Infanterie occupoit , elles se rallioient avec plus de facilité ; après six charges différentes , où Mr. de Boufflers & le Chevalier de St. George , (*c'est le nom qu'a pris le Roi d'Angleterre Jaques III. pour faire la Campagne incognito*) étoient à la tête de la Maison du Roi ; Mr. de Boufflers jugea à propos de faire retirer toute l'Armée de Sa Majesté. On ramena le Canon au nombre de soixante cinq pièces ; on ne laissa que quelques pièces , qui ayant été démontées par celles des ennemis pendant la Bataille , ne purent pas être retirées.

La droite de l'Armée du Roi marcha en bon ordre par Tesnières : quelques troupes des ennemis vinrent jusqu'au défilé de ce Village pour observer la marche , sans oser attaquer les troupes de Sa M. dans leur retraite. Mr. le Maréchal de Boufflers alla camper près de Quesnoy , & Mr. le Chevalier de
Luxembourg.

des Princes &c. Novemb. 1709. 361
Luxembourg faisoit l'arriere garde avec le Corps de reserve. Les troupes de la gauche passerent l'Holneau, sans être inquietées dans leur retraite, l'Infanterie commandée par Mr. de Puisegur, la Cavalerie par Mr. de Legal: Il y eut seulement quelques Escadrons ennemis qui s'avancerent du côté du bois de Sart, ils furent aussi tôt poussez & renversez par la Brigade des Carabiniers, & ces troupes de la gauche marcherent en bon ordre sur Valancienes.

Le 12. l'Armée du Roi campa sur la Ronnelle le long de la branche de cette riviere, qui commence au Quesnoy, la droite à cette place & la gauche à Valancienes; de sorte que chaque troupe, tant de la droite que de la gauche, se trouva vis-à-vis de son Camp & y entra d'abord.

Voilà la Relation exacte d'une des plus grandes, des plus sanglantes & des plus singulieres Batailles qui se soient données depuis long tems. D'un côté nous avons perdu le Champ de Bataille, qui est demeuré aux ennemis; mais leur perte est des deux tiers plus grande que celle qu'ont faite les troupes du Roi. Cette Bataille leur coûte environ vingt-cinq mille hommes, & nous n'avons pas plus de huit mille hommes tuez ou blesez. Nous leur avons pris trente-deux tant Drapeaux qu'Etendars, ils n'en peuvent avoir que neuf des nôtres. Enfin nôtre retraite a été si belle, si lente & si bien ordonnée, qu'il n'y a jamais eu la moindre apparence de fuite, ni aucune déroute de nul côté.

Les troupes du Roi & tous les Officiers Généraux & particuliers y ont marqué une valeur & une fermeté au-dessus de tout ce qui

peut s'exprimer; il n'est pas possible d'entret dans le détail des actions particulieres, & de nommer ceux qui se sont distinguez dans cette journée si glorieuse pour la Nation, parce qu'il y en auroit trop à dire &c.

Je joins ici la Lettre que Mr. le Maréchal de Villars écrivit au Roi le 20. Septembre: sa blessure (qui n'est pas encore guerie,) ne lui a pas permis de faire tout ce qu'il semble promettre à Sa Majesté dans cette Lettre.

S I R E,

*Lettre de
Mr. de Vil-
lars au Roi.*

ME portant beaucoup mieux de ma playe, & commençant à respirer du grand feu où je me suis trouvé avec un extrême plaisir pour le service de V. M. il est de mon devoir de lui écrire, & de lui mander moi-même ce qui s'est passé de grand & de magnanime du côté de vos troupes dans la Bataille près de Mons. Mr. le Maréchal de Boufflers, qui a fait paroître dans cette action terrible autant de courage que de prudence, & autant d'habileté que de bravoure, en a déjà informé V. M. & mieux même que je ne le puis faire, ayant été au commencement & à la fin du Combat. Cependant comme Elle a eu la bonté de me faire le Général de ses troupes, & de m'en donner le Commandement, j'oublierois ce qu'il y a de plus essentiel dans une Charge si honorable, si je ne marquois à V. M. les belles actions que j'ai vû du côté de vos troupes, & du côté de vos Officiers, & principalement du côté de la Maison de V. M. jamais feu n'a été si furieux de la part de vos ennemis; mais on n'a jamais mieux répondu à un si grand feu de la part de vos troupes.

Elles

Elles étoient par elles-mêmes animées à ce Combat, & les Officiers soutenoient leur courage par le plus grand cœur que puissent faire paroître des Capitaines. Si des Lions les ont attrapez, des Lions les ont reçûs, & les ont enfoncez, même plusieurs fois. Il me sembloit, Sire, commander tout ce qu'il y a jamais eu de plus brave dans la Nation Françoisë, ou je m'imaginois être à la tête de ces anciennes Legions Romaines, qui étoient intrépides au milieu de la grêle des flèches, & qui avançoient sur les ennemis, quoi que les épées étincelassent de tous côtez; j'ai vû la victoire pendant quelques heures se ranger du côté de vôtre Armée, & je pouvois l'espérer complete; mais le Seigneur des Combats en a décidé autrement, j'ai été blessé, & l'importance de ma playe, m'a obligé de me retirer; cependant près d'une heure après l'avoir reçû, & vos ennemis honteux de se voir battus par des François, qu'ils avoient eu coutume de vaincre depuis quelques années, & de se voir sur le point de battre eux-mêmes la retraite, ont fait faire un dernier effort comme des gens qui sont prêts d'agoniser, par 12000. hommes d'une Infanterie toute fraîche, qui ont fait reculer quelques-uns de vos Regimens, qui par leur fuite ont jetté à la gauche une espece d'alarme qui l'a ébranlée. C'est dans cette occasion qu'a paru la prudence de Mr. le Maréchal de Boufflers, qui craignant une alarme plus entiere & plus générale, a fait battre la retraite. J'ose, Sire, assurer V. M. que jamais retraite après un si sanglant Combat, n'a été plus honorable à vos troupes, & qu'il n'y en a guere eu dans les anciens tems qui se soit faite avec plus de

fiercé. Leur arriere-garde que commandoient Mr. le Chevalier de Luxembourg & Mr. le Marquis de Louvigny, n'a jamais pû être entamée par les ennemis qui l'ont poursuivi jusqu'à Remay. Si la victoire consiste seulement à demeurer maître du Champ de Bataille, elle est pour les ennemis de V. M. mais si elle consiste dans le sang qu'ils ont répandu, elle est sans doute pour Elle. Rien de plus seur, Sire, qu'ils ont perdu les deux tiers plus que nous, tant en Officiers qu'en Soldats. V. M. le sçait, & il seroit inutile de lui en faire un détail. Cependant il paroît qu'ils en veulent à Mons, & je ne sçaurois regarder cette entreprise que comme une entreprise d'audace, soit qu'ils veüssent soutenir leur fierté, soit qu'ils croient que nous avons perdu ce que nous avions de braves François : Ils se trompent, vôtre Armée, Sire, est plus audacieuse & plus entreprenante qu'elle n'étoit avant l'action; elle ne demande qu'à retourner aux ennemis; & comme j'espère d'être bien-tôt en état de monter à cheval, si V. M. me donne des ordres, je tâcherai de leur faire connoître, que la quantité du sang qu'ils ont répandu, sont autant d'étincelles qui animent nos soldats à un second Combat, & je me flatte que si la guerre continuë, vos ennemis trouveront en eux encore un plus grand cœur, un ne intrepidité plus ferme, un courage plus constant, & que le dernier des Régimens de V. M. n'en cederà pas aux premiers. Tous vos Officiers sont dignes de loüanges, & enfin, Sire, quoi qu'une grande partie se soit fait honneur de mourir ou d'être blessé pour le service de V. M. le grand & le bon nombre qui vous en reste se fera gloire de mêler

des Princes, &c. Novemb. 1709. 365
 mêler le leur avec celui qui est déjà répandu
 pour soutenir la grandeur de vôtre nom & la
 gloire de la Nation Françoisse &c.

II. On m'a communiqué une Lettre
 écrite le 3. du mois d'Octobre, par un Briga- *Perte des*
 dier des Armées d'Hollande, qui après avoir *Hollandois*
 fait un détail de la Bataille, qui a beaucoup *à cette Ba-*
 de rapport à ce que l'on en a vû dans la Re- *taille.*
 lation que nous venons d'insérer, il dit en
 termes exprés : " Je puis vous assurer "
 que la Relation imprimée à Paris n'a rien "
 d'outrée : nous avons trouvé dans cette "
 sanglante journée, les troupes de France, "
 ce qu'elles étoient dans les precedentes "
 guerres : leur valeur secondée du poste "
 avantageux qu'elles occupoient, ont fait "
 périr, ou mis hors de Combat, l'élite de "
 nôtre nombreuse Armée : Mr. le Prince "
 Eugene de Savoye, & Mr. le Duc de "
 Marlborough, n'ont pas encore jugé à "
 propos de rendre publique la perte arrivée "
 dans les Regimens Imperiaux, & des au- "
 tres Princes de l'Empire sous les ordres "
 du Prince de Savoye, ni des Anglois & au- "
 tres troupes à la solde de la Reine : l'on a "
 été moins reservé en Hollande, puis "
 qu'on y a imprimé une Liste de la perte "
 que l'Infanterie Hollandoise, & les Batail- "
 lons à la solde de Messieurs les Etats Gé- "
 néraux ont faite à cette journée ; qui mon- "
 te à quatorze mille neuf cens trente hom- "
 mes tuez ou bleffez, sans y comprendre "
 les Officiers Generaux ; Je ne fais nulle "
 difficulté que la perte ou le carnage des "
 Anglois & des Allemans, ne soit pour le "
 moins aussi grande que celle del'Armée "
 Hollandoise.

*Drapeaux
& Etendards
gagnez à
cette Batail-
le par les
Français.*

Nous infererons dans l'article destiné pour la Hollande & les Païs Bas, quelques particularitez de cette Bataille & des suites qu'elle a eu, tirées des lettres & memoires venus de la part des Alliez, afin que le Lecteur soit plus parfaitement instruit, de tout ce qui concerne cette sanglante journée. Nous ajouterons seulement ici, que le 21. Septembre, les Suisses de la garde du Roi, porterent à l'Eglise nôtre Dame de Paris, trente deux Drapeaux ou Etendards gagnez à cette Bataille sur les troupes des Alliez, qui furent presenté à Mr. le Cardinal de Noailles, par Mr. Desgranges Maître des Ceremonies.

*Le Roi rem-
place la per-
te de ses Of-
ficiers.*

III. Le Roi a rempli les places vacantes des Officiers tuez à cette Bataille, soit dans les Gardes du Corps, dans les Gardes Françaises, & dans plusieurs autres Regiments: ce remplacement a été fait en faveur des Officiers des mêmes Corps qui se sont le mieux distinguez dans l'action, suivant le rapport qu'en ont fait les Officiers Généraux qui les commandoient. Sa M. s'est reservée de donner d'autres recompenses à la fin de la Campagne, à ceux qui l'auront le mieux mérité.

*Mr. de Vil-
lars est fait
Pair du
Royaume.*

IV. Louis-Hector Duc de Villars, Chevalier des trois Ordres du Roi, qui fut nommé Maréchal de France le 20. Octobre 1702. vient d'être honoré du titre de Pair du Royaume, en considération de ses importants services, & principalement pour la valeur & la bonne conduite qu'il fit paroitre à la Bataille de Blangis le onze Septembre, dans laquelle il reçut un coup de Mousquet au dessus du genouil. Madame Roque de Zarrangeville son Epouse, ayant appris sa blessure

des Princes &c. Novemb. 1709. 367
fure, l'est allé joindre à l'Armée, afin d'en
faire prendre soin.

V. Mr. le Comte d'Artagnan Lieutenant *Mr. le*
Général des Armées du Roi, Lieutenant *Comte*
Général en Artois, Gouverneur d'Arras, *d'Artagnan*
Chevalier de l'Ordre Militaire de St Louis, *est fait Ma-*
& Directeur général de l'Infanterie de Fran- *réchal de*
ce, s'étant comporté avec une valeur & une *France.*
intrepidité infinie dans la même Bataille, le
Roi l'a récompensé d'un Bâton de Maré-
chal de France, & du Regiment de la Motte
Enghein.

La direction générale de l'Infanterie, *Autras*
qu'avoit ce nouveau Maréchal, ayant été *gratifica-*
convertie en Inspection, a été donnée au *tions don-*
Chevalier de Maulevrier, & l'Inspection de *nées par le*
Mr. Dubeüil, a été conférée à Mr. de Ra- *Roi.*
vignan.

VI. Madame la Duchesse de Bourgogne *Madame*
étant déjà fort avancée dans sa grossesse, *la Duchesse*
le Roi a nommé Madame de Villefort pour *de Bourgo-*
être Sous Gouvernante de l'enfant que *gne est grosse.*
cette Princeesse mettra au monde; elle sera
sous Madame la Duchesse de Ventadour.
Sa M. a aussi nommé les femmes de cham-
bre qui doivent servir le Prince ou Prin-
cesse dont on attend la naissance en peu
de mois.

VII. Il s'est formé à Paris une Compa- *Offre de*
gnie qui offre de fournir cette grande Vil- *fournir à*
le pendant trois ans, de pain sur le pied de *Paris le pain*
deux sols six deniers la livre le pain blanc, *à bas prix.*
deux sols le mi bis, & un sol six deniers le
bis. Monseigneur le Duc de Bourgogne a
bien voulu se charger de l'examen de cette
affaire, & a eu sur cela plusieurs confere-
nces avec Mr. le Contrôleur général, &
avec

avec les principaux Membres de cette Compagnie: si cette proposition a l'effet qu'on en espere, on ne doute pas qu'il ne se forme de pareilles Compagnies dans les autres grandes Villes du Royaume.

*Nouvelle
monoye à
trente de-
niers pièce.*

VIII. Par Edit du mois de Septembre, le Roi a donné cours aux anciens sols marquez, sur le pied de dix-huit deniers la pièce, au lieu qu'ils n'étoient reçus que pour quinze deniers: Dans la Province d'Alsace ces petites especes vaudront vingt deniers. Par le même Edit Sa M. ordonne de fabriquer dans les Hôtels des Monoyes de Lion & de Metz quatre cens mille Marcs, à la taille de cent pièces au Marc, de pièces de trente deniers, ou deux sols & demi, qui seront de même aloy & au même titre que les sols anciens, mais d'un poid plus considérable; cette nouvelle monoye aura cours dans tout le Royaume pour trente deniers, & pour trente-trois deniers en Alsace: cette nouvelle fabrique qui doit se faire à Lion & à Metz, mettra dans le commerce cinq millions de livres de cette seule espece. Elle aura pour empreinte d'un côté deux LL. couronnées, avec cette Legende au tour L. XIII. D. G. FR. ET NAV. REX. 1709. de l'autre une double croix fleurdelisée avec ces mots *Pièce de xxx. deniers.*

*Arrêt pour
le cours des
anciennes es-
pèces d'or &
d'argent.*

IX Par Arrêt du Conseil du 17. Septembre, Sa M. ne laisse aucune esperance de prolongation pour le cours des anciennes especes; Elle veut qu'au 1. Octobre les Louïs d'or, Pistoles d'Espagne & Leopolds d'or, ne soient mis & reçus dans le commerce, que sur le pied de douze livres dix sols, les Ecus pour trois livres sept sols, &

des Princes, &c. Novemb. 1709. 369
 & les autres especes d'or & d'argent à proportion: Elle ordonne cependant que jusqu'au premier de Novembre, on les reçoive aux Hôtels des Monoyes, pour être converties en nouvelles especes, conformément à l'Edit du mois de Mai, sur le pied de 471. livres 5. sols le Marc d'or, & 31. livres 8. sols quatre deniers le Marc d'argent; qu'au premier Novembre la valeur n'en sera payée que sur le pied de 448. livres un sol trois deniers le Marc d'or, & le Marc d'argent à 29. livres 17. sols 5. deniers, les especes d'or & d'argent demeurant cependant décriées de tout cours & mise dans le commerce. Les pièces de quinze sols & de sept sols six deniers, auront cependant cours jusqu'au premier Novembre, sur ce pied-là: après lequel tems veut Sa M. que ces especes ne soient plus exposées dans le public, que pour quatorze sols six deniers, & sept sols trois deniers. Au premier Decembre elles ne seront plus reçues que pour quatorze. sols & pour sept sols, sans aucun changement à l'égard des pièces de trois sols neuf deniers.

X. La Charge d'Intendant de l'Ordre du *Intendance*
 St. Esprit, a été donnée à Mr. de la Neu- *de l'ordre du*
 ville Maître des Requêtes, que possédoit *St. Esprit.*
 Mr. de la Cour des Chiens son Oncle:
 elle avoit auparavant été occupée par feu
 Mr. de St. Poüanges.

XI. Le Roi a remis à la Ville de Lion, *Le Roi gra-*
 la moitié des droits des Portes & de Pea- *tifie la Ville*
 ges, que Sa Majesté exigeoit dans cette *de Lion.*
 grande Ville, pour les vins étrangers qui y
 entroient pour y être vendus: cet avantage
 a donné occasion aux Lionnois, de renou-
 veller

veller leur zele & leur attachement pour le service & pour la personne du Roi.

*Operations
de guerre
finies en
Dauphiné.*

XII. Il n'est plus question des grands projets que les Alliez vouloient executer cette Campagne, dans le Dauphiné & autres Provinces voisines, puis que le Comte de Thaun, qui commandoit leur Armée de ce côté là, n'a pas seulement ôsé attaquer aucun poste des François, ni reprendre Chamberi, quoi que ce soit une Place sans defense : cette armée qui menaçoit de tout envahir, reprend la route de Piemont ; ayant abandonné Annecy & les autres postes qu'elle avoit occupé pendant la Campagne. Les Milices du Bugey qui gardoient les bords du Rhône, furent renvoyées chez elles au commencement d'Octobre, & les troupes réglées se dispoient d'aller prendre les quartiers d'hiver que la Cour leur a assignez.

*Générali-
tez, qui doi-
vent fournir
des Milices
ou recrûs,
pour les ar-
mées de
France.*

XIII. Par Ordonnance du Roi du dix Septembre imprimée à Paris, Sa M. a réglé à dix-sept mille hommes, les recrûs d'Infanterie, qu'elle veut être fournies par les Provinces à ses différentes Armées : laissant la liberté aux particuliers qui doivent tirer au sort, de se rachetter en argent, en fournissant vingt-cinq écus où soixante quinze livres, pour chaque homme que les Paroisses seront obligées de fournir : Plusieurs Provinces frontieres du Royaume, sont exemptes de cette contribution de milices, en consideration des autres services que les peuples rendent pour la defense de l'Estat, lors que les armées étrangères s'en approchent : voici la repartition qu'on a fai-

des Princes &c. Novemb. 1709. 371
 te de ces dix-sept mille hommes, sur vingt
 deux Généralitez du Royaume.

Paris.	1300. h.	Riom.	550. h.
Amiens.	600.	Languedoc.	1500.
Soissons.	500.	Montauban.	1250.
Chaalons en Cham-		Bordeaux.	1250.
pagne.	1400.	Limoges.	400.
Orleans.	800.	Rochelle.	200.
Bourges.	300.	Poitiers.	550.
Moulins.	550.	Bretagne.	1550.
Dijon.	700.	Tours.	1100.
Comté de Bourgo-		Caën.	500.
gne.	700.	Alençon.	600.
Lion.	200.	Et Roüen.	500.

Total 17000. hommes.

ARTICLE III.

*Qui comprend ce qui s'est passé de considéra-
 ble en ITALIE depuis le mois dernier.*

I. **R**ome ne nous fournit aucune ma-
 tiere interessante ce mois-ci : *La*
Cour sainte n'a encore reçu nulle satisfac-
 tion des outrages qu'elle prétend d'avoir
 reçu de celles de Vienne & de Barcelonne :
 elle n'est pas sans inquiétude de voir bien-
 tôt revenir les Imperiaux prendre des quar-
 tiers d'hiver dans les Etats de l'Eglise : elle
 est aussi menacée, dit on, de l'assemblée
 d'un Concile national en Espagne, qui pou-
 roit porter un notable préjudice au revenu
 temporel du St. Siege, & diminuer celui de
 plusieurs Abbez & Seigneurs particuliers,
 qui

*Crainte
 de la Cour
 de Rome.*

qui feroient une figure bien moins éclatante à Rome, si les Pensions qu'ils tirent d'Espagne, venoient à être éteintes.

Départ de Mr. de Caunitz & de Polignac. II. Mr. le Comte de Caunitz, Auditeur de Rotte pour l'Allemagne, & Mr. l'Abbé Polignac, qui l'est aussi pour la France, sont partis de Rome au mois de Septembre, l'un pour aller à Vienne, & l'autre à Paris : on assure que ce voyage n'a rien de mystérieux, & que ce n'est que pour leurs affaires domestiques.

Refus de l'Empereur à recevoir pour Nonce le Neveu du Pape.

III. A l'égard du départ de Don Albani, Neveu du Pape pour la Nonciature de Vienne, il a été différé, sur ce que l'Empereur a fait dire au St. Pere, qu'ayant appris que son Neveu étoit chargé d'exhorter les Princes Catholiques d'Allemagne à la paix, & de leur recommander les intérêts de la Religion Catholique, il ne pouvoit pas le recevoir en cette qualité, pour éviter de donner aucun ombrage à ses Alliez Protestans; mais que si sa curiosité le portoit à venir voir la Cour Imperiale comme simple particulier, il seroit le très-bien venu : on assure en même tems que le motif de ce refus, & cette grande deference, ont été vûs de bon œuil aux Cours de Londres & de la Haye. Je viens d'apprendre que le Pape ayant limité les instructions de son Neveu, il étoit sur son départ pour sa Nonciature.

Le Cardinal Ottoboni Protecteur des affaires de France.

IV. Le Cardinal Ottoboni a été fait Protecteur des affaires de France à la Cour de Rome; dès qu'il en eut reçu le Brevet, & qu'il l'eut communiqué au Pape, cette Eminence loüa le Palais Ornani dans la Place Navone, & y fit arborer les Armes
de

des Princes &c. Novemb. 1709. 373
de France, suivant la coûtume usitée à Rome.

V. A la reputation que s'est déjà aquisée dans le monde le Cardinal Grimani, il avoit voulu y joindre un renouvellement des *Vêpres Siciliennes*; il avoit tramé avec le Gouverneur du Château de Messine une conspiration pour remettre cette Forteresse aux Imperiaux, & égorger la Garnison Espagnole, & ensuite tous ceux qui étoient dans Messine affectionnez au Roi Philippe V. le carnage devoit ensuite s'étendre dans plusieurs autres Places du Royaume: Le Cardinal qui crut son dessein inmanquable, fit embarquer sur un Vaisseau Anglois & plusieurs Tartanes, douze ou quinze cens Allemands, commandez par le Comte de Caraffa: il faisoit courir le bruit que c'étoit pour aller soumettre les Places de la Côte de Toscane, qui persistent à refuser la domination de la Maison d'Autriche: mais le Marquis de Los-Balbazos, Viceroy de Sicile, averti de ce complot, fit arrêter le Gouverneur du Château de Messine avec quarante sept autres Officiers, & environ soixante Soldats, qui avoient été corrompus, & les fit conduire à Palerme, où quelques-uns ont été pendus. Ainsi Mr. Grimani n'a pas été plus heureux dans son projet, que l'avoient été ceux qui avoient tramé les conspirations de Mons, Besançon & Lerida.

*Conspira-
tion du Car-
dinal Gri-
mani sur
Messine
échoyée.*

VI. Au mois de Septembre les Allemans eurent un autre desavantage sur les Côtes de Toscane; le Commandant d'Orbitello par une ruse permise dans la guerre, avoit envoyé un Detachement de cent Imperiaux,
se

*Imperiaux
défaits sur
la Côte de
Toscane.*

se mettre en embuscade près de Porto-Ercole, pour enlever une partie de la Garnison Espagnole, qui devoit en sortir pour aller relever d'autres Troupes de la même Nation, qui étoient dans un autre Fort: le Gouverneur de Porto-Ercole, fit sortir 170 hommes de sa Garnison; separez en deux Corps, qui marcherent par deux routes differentes: ils enveloperent les Allemans, en tuerent 14. prirent un Capitaine, un Lieutenant & 70. Soldats; en poursuivant le peu qui s'étoit sauvé, on aperçut deux petites Barques sur lesquelles il y avoit 40. hommes que le Commandant d'Orbitello avoit envoyé pour soutenir le premier Détachement; les Espagnols firent un si grand feu sur eux, que voulant s'éloigner de la Côte pour être hors de la portée du fusil, les deux Bateaux s'heurterent, & se renverserent, & la plus grande partie de ceux qui étoient dessus se noyerent: cette nouvelle est confirmée par les lettres de Rome, de Siene & de Venise,

ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable
en SUISSE depuis le mois dernier.*

I. **V**Oici une lettre écrite par Monsieur le Comte du Luc, Ambassadeur de France en Suisse, présentée à la Diette generale des treize Cantons assemblée à Bade.

MAGNI-

MAGNIFIQUES SEIGNEURS;

Toute l'Europe sçait que le Roi mon Maître ayant acordé au loüable Corps Helvetique , la Neutralité pour les Villes Forestières & les Païs compris dans sa Déclaration de 1702. n'a point eu d'autre but , que de faire voir combien il avoit à cœur votre repos. Il l'a preferé à ses propres intérêts ; Il n'a eu aucun égard au menagement de ses troupes , ni aux dépenses extraordinaires où il a été engagé. Et c'est à vous MAGNIFIQUES SEIGNEURS, à qui est dûë la conservation des Villes & Païs dont nous venons de parler ; puisque Sa M. a si religieusement observé à votre seule considération , une Neutralité si contraire à ses intérêts, pouvoit-elle vous donner des preuves plus évidentes de sa grande affection , & de l'estime singuliere qu'elle a toujours eu pour vous. Le Roi n'a point traité avec l'Empereur ; Et il n'a fait non plus aucun fonds sur la parole de ses ennemis ; mais uniquement sur la vôtre. Je me suis aussi reposé sur les assurances positives que vous me donnates par écrit le 7. & le 17. Août dernier , que vos frontieres seroient soigneusement gardées, en sorte que j'en donnai avis au Roi & à ses Généraux.

Vous voyez , MAGNIFIQUES SEIGNEURS , ce qui est arrivé ; Et vous sçavez que c'est par la faute d'un de vos Membres , que votre loüable Republique a été scandaleusement offensée. Je souhaiterois de tout mon cœur , pour votre réputation , que la Cassete du Général de Merci , ne vous

eût pas fourni des éclaircissemens que je serois bien aise d'ignorer ; mais je ne saurois m'empêcher de dire , que la conduite que vous tenez , découvrira si vous meritez ou non , d'avoir pû faire croire aux ennemis , que vous étiez susceptible d'infidélité & de corruption. Je n'entreprends pas , MAGNIFIQUES SEIGNEURS , de refuter les raisons que certains Ministres alleguent , pour justifier par des exemples frivoles, la violation de vôtre Territoire. La Lettre que vous prêtez la peine de m'écrire le 22. du même mois , m'épargne le soin de répondre à ces propositions , qui se détruisent d'elles mêmes.

Si vous étiez effectivement disposés à prendre vôtre revanche , de l'offense qui vous a été faite , le Roi a dans vôtre voisinage une armée aussi nombreuse que celles des ennemis , & commandée par un Général , dont la sagesse , l'expérience & la valeur vous sont parfaitement connues ; mais si vôtre gloire vous porte d'employer vos propres troupes , pour avoir une juste satisfaction là dessus , je n'entreprendrai point de donner mes avis à une assemblée également sage & éclairée.

Je viens donc demander à Vos SEIGNEURIES , quelles mesures vous prendrez , pour donner au Roi une satisfaction qui réponde à l'injustice qui fait voir le mépris que les ennemis font de vôtre Nation , & le peu de soin qu'ils ont de tenir leur parole ; & pour mieux garder désormais vos passages , comme vous y êtes si solennellement obligés.

La défaite des Imperiaux à *Rumersheim* ne leur a point fait perdre l'envie d'entreprendre

des Princes &c. Novemb. 1709. 377

prendre une nouvelle irruption ; Il n'est pas moins de vôtre intérêt que de vôtre gloire, que vous vous y opposiez ; Et ce seroit une grande honte pour vous, si le Comte du Bourg étoit obligé pour la seconde fois, de les faire repentir de leur imprudence. Je ne puis pas m'empêcher de vous dire, que l'armée du Roi se reglera désormais, selon les mesures que vous prendrez pour observer leurs mouvemens. Je souhaite de tout mon cœur, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, que vos résolutions me puissent donner occasion d'employer en vôtre faveur auprès de Sa Majesté tous les bons offices dont je suis capable, me référant quant au reste aux Lettres que je vous ay écrites depuis le 20. Août dernier. *A Bade le 7. Septembre 1709.* Etoit signé
LE COMTE DU LUC.

II. Cette plainte fut trouvée si juste, de *Plaintes*
la part du Corps Helvetique, qu'on fit une *des Suisses à*
nombreuse Députation au Comte de Traut- *l'Ambassa-*
mansdorf Ambassadeur de l'Empereur en *deur de*
Suisse, pour lui demander une ample satis- *l'Empereur.*
faction de ce que la Neutralité de leur territoire avoit été violée : Ce Ministre leur répondit en termes vagues, que cela pouvoit s'être fait par ordre des Alliez à l'insçu de Sa M. I. que cependant il en donneroit avis à l'Empereur son Maître, & en alloit écrire au Comte de Mercy : On ne sçait pas si les Suisses se contenteront de si peu de chose ; mais il est certain que si les troupes de France en avoient agi comme celles de l'Empereur ont fait, les Cantons Protestans se seroient élevez à juste titre, contre ce violement de la convention de 1702.

& que la plupart des Puissances étrangères auroient mis tout en usage pour animer les Suisses contre la France : ce qui seroit un crime capital pour les François , n'est qu'une *peccatille* pour les Allemands.

ARTICLE V.

Qui comprend ce qui s'est passé de considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

*Progrès de
la Campa-
gne du Duc
d'Hanno-
ver.*

I. **D**Epuis l'entiere défaite du Corps d'armée que le Comte de Merci avoit introduit dans la haute Alsace , comme nous l'avons remarqué le mois dernier , * le Duc d'Hannover qui devoit exécuter de si vastes projets sur les frontieres de France & en Franche-Comté, est resté dans l'inaction , n'ayant employé son Armée entreprenante , qu'à conserver ses Lignes d'Etlingen & à consommer les vivres & les fourrages depuis Spire jusqu'à Landau, dans le Marquisat de Bade & aux environs, sans avoir seulement pû garantir le Pais des Allies au-delà du Rhin , des contributions en grains & en argent que les François en ont tiré. Voilà à quoi ont abouti les grandes promesses (du côté de l'Allemagne,) qui avoient été faites aux Anglois & aux Hollandois : Puis que ces deux dernieres Puissances n'ont pas jugé à propos de terminer la guerre à des conditions honorables & raisonnables ; qu'elles n'ont pas seulement daigné consulter l'Empire, pour dresser les Preliminaires qu'elles arrêterent le 28. Mai der-

* Voy. Octobre page 288.

dernier les Membres du Corps Germanique ne sont pas fâchez de laisser , presque tout le fardeau de la guerre sur les bras de ceux qui paroissent les ennemis de la Paix : D'ailleurs les gens tant soit peu éclairés n'ignorent pas que le véritable intérêt de plusieurs Souverains d'Allemagne, ne conviennent pas avec un si grand abaissement de la Monarchie Française , ni avec un agrandissement de la Maison d'Autriche, semblables à celui dont on a vû le projet dans les Preliminaires.

II. Le Comte de Merci , (qui ne fut pas blessé comme le bruit en avoit couru à la Bataille de Rumersheim) ayant été renforcé de quelques Regimens détachés de l'Armée du Duc d'Hannover , n'a fait que voltiger à la droite du Rhin , changeant ses mouvemens d'offensive à une simple deffensive; il ne s'est appliqué qu'à couvrir la Forêt noire , & mettre les Villes forestieres hors d'état d'insulte.

III. Mr. le Comte du Bourg est resté vers le nouveau Brisac avec un Camp volant ; Mr. des Roseaux a campé quelque tems près d'Heuningue avec un autre Corps, tant pour tranquiliser la Haute Alsace, que pour observer la contenance des Suisses , qui pour le coup, témoignent être portés de bonne volonté de ne plus permettre le passage aux Imperiaux sur leur territoire.

Le reste des troupes Françaises en Alsace , sous les ordres du Maréchal Duc d'Harcourt , ont si bien gardé les Lignes de Lauterbourg & Weysembourg , que Mr. le Duc d'Hannover s'est contenté de venir du fonds de l'Allemagne pour exami-

*Mr. de
Merci réduit
à la deffen-
sive.*

*Mrs. du
Bourg & des
Roseaux ob-
servent la
contenance
des Suisses.*

ner ces retranchemens , sans oser les insulter.

*Different
entre les Ca-
tholiques &
les Protes-
tans d'Alle-
magne.*

IV. Il est survenu une difficulté à Ratisbonne , entre les Catholiques & les Protestans : ceux-ci demandent la revocation de l'article IV. du Traité de Riswick , en ce qui concerne la Religion : cet article porte , *que dans les endroits restitués par la France à l'Empereur & à l'Empire, la Religion Catholique Romaine y sera exercée & demeurera dans l'état qu'elle y est établie présentement.* Les Protestans soutiennent que cette clause ou réserve est injuste : Les Catholiques répondent , qu'elle est conforme au Traité de Westphalie , qui ne doit ni ne peut pas être altérée , à moins de renverser les conditions des conventions faites entre les deux Religions , ce qui seroit porter de nouveau le flambeau de la division dans toute l'Allemagne.

*Retraite
de Mr. le
Prince de
Salm , de la
Cour Impé-
riale.*

V. Les infirmités qui accompagnent la vieillesse , attirent souvent le mépris , & plus souvent la jalousie des jeunes Courtisans , lors qu'on voit , dans un âge avancé , des gens revêtus des premières Charges d'un Etat : C'est ce qui fit dire autrefois à Madame des Houlières ,

*On cherche avec ardeur une Medaille
antique ;
D'un Buste , d'un Tableau le tems hausse
le prix ;
Le voyageur s'arrête à voir l'affreux débris,
D'un Cirque , d'un Tombeau, d'un Temple
magnifique ;
Mais pour notre vieillesse on n'a que du
mépris !*

Que

des Princes &c. Novemb. 1709. 381

Que ce soit un effet des infirmités de la vieillesse, ou du mécontentement que le Prince de Salm avoit à la Cour de l'Empereur, (comme quelques uns le prétendent) il est certain que ce Prince se démit sur la fin du mois d'Août, de sa Charge de grand Maître d'Hôtel de l'Empereur, & qu'il partit immédiatement après pour aller aux eaux de Slangembach: cette Charge a été remplie par le Comte de Trautson Grand Chambelan de Sa M. I. auquel a succédé le Comte de Walestein Maître d'Hôtel de l'Imperatrice Douairière. Ce changement en a produit plusieurs autres dans les principales Charges de la Cour où les plus accréditez ont monté d'un degré sur la rouë de Fortune.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & Pais du NORD depuis le mois dernier.

I. **T**ous les avis de Pologne & autres Etats du Nord, conviennent, que le Roi de Suede étoit encore à Ozakow dans la Province de Bender le 9. Septembre: que le Courier que ce Prince avoit dépêché à Constantinople, y étoit de retour; qu'il avoit rapporté que sa Hauteïté avoit nommé un Bacha de distinction, pour venir de sa part complimenter Sa M. S. & concerter avec elle des moyens convenables pour son retour dans ses Etats avec toute sûreté: ces avis ajoutent, que depuis le retour de ce Courier, le Seraskier de Bender, avoit

*Generosité
des Turcs envers le Roi
de Suede.*

redoublé les bons traitemens qu'il faisoit à ce Prince infortuné ; que le Bacha lui avoit offert une somme considerable par ordre de la Porte ; & que le Seraskier d'Ozakow, bien loin de rendre aux Moscovites le Général Mazepa que le Czard avoit repeté, sous pretexte que c'étoit son sujet rebelle, avoit menacé de faire empâler le premier qui viendrait lui proposer de pareilles choses , & qu'il enverroient sa tête à Constantinople.

*Precaution
des Suédois
pour deffen-
dre leur Pa-
trie.*

II. La Regence de Stockolme fait faire un armement considerable par Mer & par terre, à l'exemple de ses voisins, & il paroît par les mesures qu'elle prend, qu'il sera difficile à la ligue, contre le Roi de Suede, d'envahir les Provinces de son Royaume, aussi aisément qu'elle s'en étoit flattée. Comme l'on n'a encore fait que des preparatifs & des manaces, sans les exécuter, nous ne nous étendrons pas d'avantage ce mois-ci sur cette matiere.

*Univer-
saux du Roi
Stanislas.*

III. Dès que le Roi Stanislas eut appris que le Roi Auguste étoit entré à main armée dans la Pologne, il fit publier des lettres Circulaires, qu'on nomme en ce Pais-
 „ là *Universaux*, par lesquelles il déclare,
 „ que ce n'a été qu'à la priere de la plus
 „ grande partie de la Noblesse de Pologne,
 „ & pour procurer la Paix à sa chere & mal-
 „ heureuse Patrie, qu'il a accepté la Cou-
 „ ronne: Qu'il n'a jamais été poussé d'au-
 „ cune mauvaise ambition ; Qu'il n'a en
 „ rien contrevenu aux *Pacta conventa* ;
 „ Qu'il n'a fait aucune entreprise ni aucu-
 „ ne alliance, qui ait pû donner de la ja-
 „ lousie à aucune Puissance de l'Europe ;
 Que

Que cependant le Roi Auguste violoit “
sans aucun legitime sujet la Paix d’Alt- “
Rastadt ; Qu’il avoit lieu d’esperer que “
l’Empereur , la Reine d’Angleterre & “
les Etats Généraux des Provinces Unies, “
qui avoient accepté la garantie de ce Trai- “
té, ne voudront pas souffrir qu’il soit im- “
punément violé, Sa M. P. n’ayant rien “
fait qui puisse le priver de l’amitié de ces “
Puissances : Qu’il n’a jamais tenu à Elle, “
que la Pologne n’ait été réunie , & que “
les troubles , qui depuis tant d’années, “
font gémir la Republique , n’ayent été “
apaisés ; Que si la division regne encore “
dans le Royaume, c’est parce que les in- “
terêts de quelques particuliers , ont été “
preferés au bien général de toute la “
nation. “

Ce Prince a écrit à l’Empereur , aux
Cours d’Angleterre & de la Haye, & à plu-
sieurs Princes d’Allemagne , en leur en-
voyant des Copies de son Manifeste : mais
à moins d’un prompt retour du Roi de Sue-
de, (dont la seule presence pourroit faire
changer de face aux affaires du Nord,)
on ne croit pas que les Puissances qui ont
conspiré sa perte , dérangent rien des pro-
jets qu’elles ont formé.

IV. On ne peut encore rien dire de po- *Consterna-*
sitif, du succès qu’aura l’entreprise du Roi *tion en Saxe.*
Auguste ; ce qu’il y a de certain, c’est qu’à me-
sure qu’il s’éloigne de ses Etats, ses peuples se
trouvent agitez d’une grande consternation :
On y craint une irruption de la part des
Suedois sous les ordres du Général Crafs-
sau : C’est pour la prévenir qu’on a fait
prendre les armes aux milices du Pais, qui

doivent garder les frontieres vers la basse Lusace : que pour plus de précaution, on a fait rompre les Ponts sur l'Oder ; Cependant la Noblesse & les peuples de la campagne, ne s'y croyant pas en sûreté, font transporter leurs meilleurs effets dans les Places fortes ; C'est la même crainte qui a obligé l'Electrice Douairiere Mere du Roi Auguste, d'abandonner avec précipitation, son séjour de Lichtembourg, & de se sauver à Dresden.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.

Le Comte de Warton proroge le Parlement d'Irlande.

I. ENfin, le Parlement d'Irlande fut prorogé au 24. Mars prochain, après que le Comte de Warton, Viceroy de ce Royaume-là, en eut obtenu les subsides qu'il avoit demandez de la part de la Cour de Londres, & qu'il eut fait passer les Actes contre les Catholiques Romains ; de sorte qu'en peu d'années, cette Religion ne sera pas plus tollerée en Irlande, qu'elle l'est en Angleterre & en Ecosse : On a renouvelé les proscriptions & confiscations de biens, prononcées contre les Catholiques Irlandois en 1641. & en 1688. C'est à dire sous la Regence d'Olivier Cronwel & sous le Regne du feu Roi Guillaume III.

Prétendus Prophètes se sont répen-

II. Le don de Prophetie, ou pour mieux dire, le fanatisme, qui s'étoit communiqué des Sevens à Londres, s'est étendu jusques en Ecosse : ces prétendus inspirez, ou pour les

des Princes &c. Novemb. 1709. 385

les nommer par leur nom, ces pestes de la Patrie & Perturbateurs du repos public n'y feront sans doute pas de plus grands progrès qu'ils en ont fait dans les lieux où l'entousiasme a pris naissance ; Car les Magistrats d'Edimbourg leur donnent fortement la chasse, & les font enfermer dans des maisons de *correction*, pour y être châtiés.

III. La Cour de Londres n'a pas seulement à combattre le Fanatisme introduit en Ecosse, elle y trouve encore de la résistance à ses volontez de la part des Ministres Presbiteriens, qu'on nomme *Rigides*; lesquels refusent de prêter les serments, suivant les Formulaires dressés dans le Conseil polique de la Reine regnante : Ces Ministres ont néanmoins déclaré, que leur dessein n'est pas de troubler la tranquillité de l'Etat, ni de rien entreprendre au préjudice du Gouvernement présent; mais ils se sont contentez de dresser, eux mêmes, un autre Formulaire de serment, qu'ils offrent de prêter, & dont la Cour n'est pas satisfaite.

IV. La Reine fit partir, au mois de Septembre, le Sr. Wiltwort, en qualité de son Ambassadeur extraordinaire près du Czard de Moscovie : outre les instructions secretes dont il est chargé pour le soutien des intérêts des Rois de Dannemarck & Auguste, ce Ministre porte une Lettre de la Reine sa Maîtresse au Czard, par laquelle Sa M. lui marque, qu'elle avoit été très sensible à l'affront qui fut fait, l'année dernière, au Ministre Moscovite à Londres; que si les auteurs de cet attentat, n'avoient pas été punis aussi sévèrement qu'ils

du jusqu'en Ecosse.

Sur le serment que les Ministres Ecoissois refusoient de prêter.

La Reine donne satisfaction au Czard de Moscovie.

„ qu'ils le meritoient , c'est parce que les
 „ anciennes Loix d'Angleterre n'avoient
 „ rien statué sur une pareille matiere ;
 „ Qu'elle prioit Sa M. Czarienne d'ajou-
 „ ter foi à tout ce que le Sr. Wihrtwort lui
 „ diroit de sa part, pour l'excuser d'un ac-
 „ cident qui lui déplaisoit extrêmement,
 „ & auquel Sa M. B. ni aucun de ses Mi-
 „ nistres , n'avoient eu nulle part. On ne
 doute nullement , que la conjoncture pre-
 sente des affaires du Nord , (où la Cour
 d'Angleterre veut prendre le même intérêt
 qu'à celles d'Espagne ,) ne fassent trouver
 ces excuses legitimes : On voit aisément , à
 travers du rideau de la politique de la Cour
 d'Angleterre , que si malgré elle la guerre
 du Midi vient à se terminer , elle s'interes-
 sera dans la nouvelle guerre qu'on vient
 d'allumer dans le Nord ; Car ce n'est que
 dans le trouble général de l'Europe , que
 ceux qui gouvernent aujourd'huy l'Angle-
 terre , peuvent se maintenir dans le pou-
 voir despotique que le Ministère s'est aro-
 gé ; c'est l'unique moyen de continuer la
 levée des subfides , & de pouvoir donner
 des emplois éminents aux personnes les
 plus favorisées.

ARTICLE VIII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus conside-
 rable en HOLLANDE , & aux
 PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

*Tournai
 est de l'an-
 cienne Mo-*

I. **C**Eux qui croient que la Ville de
 Tournai est de l'ancien Patrimoine
 de la Couronne d'Espagne , se trompent
 fort,

des Princes &c. Novemb. 1709. 387

fort , & c'est mal à propos que quelques modernes prétendent de fixer les droits de la Monarchie de France sur le Tournaisis à l'année 1518. ou à la Conquête que LOUIS LE GRAND en fit en 1667. Car elle étoit de la domination de France plusieurs Siècles auparavant : voici ce qu'en rapporte Mezerai , sous le Regne de Louis XI. en 1463. *La Ville de Tournai, qui n'avoit jamais reconnu d'autre domination que celle de France , envoya au devant du Roi (en 1463.) trois mille Bourgeois portant tous à l'endroit du cœur , une fleur de lys d'or en broderie.*

II. A ce qu'on a dit le mois dernier * de l'évacuation de la Citadelle de Tournai, on doit ajouter que ce fut le cinq Septembre que la garnison sortit, traversant la Ville tambour battant, Drapeaux deployez, & les autres marques d'honneur, pour être conduite à la plus prochaine Place de France ; mais conformément à ce qui avoit été convenu , les Soldats furent desarmés hors la Ville , à la réserve de leurs épées qu'on leur laissa , & les François ont rendu ou remplacés aux Alliez le même nombre d'Officiers & de Soldats que celui sorti de la Citadelle , d'entre ceux qui avoient été faits prisonniers pendant la Campagne. Le même jour le Sr. Welderen Brigadier des troupes Hollandoises , entra dans la Citadelle avec trois Bataillons pour y commander.

Suite des conditions de la reddition de la Citadelle.

Le Sr. Welderen Commandant de cette Citadelle.

III. La Bataille de Blangis, qui fut donnée près de Mons le onze Septembre, est un événement trop considérable pour l'histoire

* Voyez. Octobre page 322.

Particularitez de la Bataille de Blangis, vues de la part des Alliez. stoire du tems, pour devoir en negliger les principales circonstances. En voici quelques-unes tirées des différentes lettres & memoires venus de la part des Alliez, & dont il n'a pas été fait mention le mois dernier, ni dans la Relation Françoisse inserée à l'article second de ce mois-ci.

Les trois Armées unies de l'Empereur sous le Commandement du Prince Eugene de Savoye, d'Angleterre sous le Duc de Marlborough, & de la Republique d'Hollande sous le Commandement du Comte de Tilli, étoient composées, le jour de la Bataille, de cent soixante-deux Bataillons, dont plusieurs étoient de mille hommes chacun, & les moindres de six cens hommes : de trois cens Escadrons, & l'artillerie dont ces trois Armées se servirent étoit de 120. Pièces de Canon : La supériorité des Alliez étoit, d'une commune voix, de quarante-deux Bataillons, de 44. Pièces de Canon, & de quelques Cavaleries dont on ne dit pas le nombre.

A l'égard de la situation du terrain, on convient qu'au commencement de la Bataille, elle étoit avantageuse aux François, puis qu'étant en partie dans le Bois & derriere des abattis, ils furent en état de repousser & culbuter, avec une perte très considerable, ceux qui vinrent les y attaquer : mais aussi il faut convenir que dans ces endroits là, la Cavalerie étoit d'un très petit secours à l'Infanterie : que les Bataillons ne pouvant point se manier dans le bois, soit pour le ralliement, soit pour être secondez par d'autres troupes qui auroient voulu

des Princes &c. Novemb. 1709. 389
voulu les remplacer, tout cela donnoit un grand avantage aux Alliez.

Ceux-ci au contraire occupoient la plaine & la lisière du bois; ils avoient plusieurs colonnes de Cavalerie qui soutenoit l'Infanterie; cette Infanterie à son tour favorisoit la Cavalerie pour se rallier à mesure qu'elle étoit rompuë & culbutée: A chaque attaque ils employeroient toujours des troupes fraiches qui soutenoient & secundoient celles qui étoient déjà rebutées ou fatiguées d'une si longue & si sanglante action; un Brigadier des Armées d'Hollande, écrivant à un de ses amis, marque la plupart de ces circonstances, & ajoûte dans sa lettre: *la bravoure de nos troupes, la fermeté, pour ne pas dire l'opiniâtreté de nos Generaux, nous rendirent enfin maîtres de l'affreux Champ de Bataille couvert de morts & de blessez; les François plutôt lassez que vaincus, nous l'abandonnerent après nous l'avoir vendu bien cherement &c,*

IV. Quoique tous les gens d'honneur & de probité des deux partis, conviennent que les Alliez ont considérablement plus perdu à cette Bataille que les François, il n'a pas été possible de sçavoir au juste la perte de part & d'autre: Plusieurs lettres se sont contentées de dire en général, que les François avoient eu environ dix mille hommes mis hors de Combat, & les Alliez 28. à 30. mille. Sans nous engager dans aucune garantie à cet égard, nous dirons qu'il paroît, que véritablement les Alliez doivent avoir perdu beaucoup plus de monde que les François: pour donner plus de force à cette vérité, il suffira de joindre ici

*Perte des
Alliez à la
Bataille de
Blangis.*

la copie de la liste imprimée en Hollande
des Officiers & Soldats tuez ou bleffez de
l'Infanterie Hollandoise , qui consistoit en
41. Bataillons.

<i>Regimens.</i>	<i>Offi.</i>	<i>Serg.</i>	<i>Sold.</i>
Premier Bat. des Gard. d'Hol.	2.	1.	22
Second Bataillon <i>ibid.</i>	11.	10.	471
Troisième Bataillon <i>ibid.</i>	17.	9.	205
Second Bat. d'Orange.	37.	23.	403
Regiment d'Heuckelom.	21.	14.	276
Oxersteren.	15.	11.	178
Heyden.	18.	4.	199
Dhouna.	16.	15.	246
Pallant	17.	7.	189
Zoutland.	18.	14.	264
Welderren.	19.	6.	230
Vander Beck.	16.	8.	171
Weeglin.	16.	10.	190
Keepel.	20.	6.	296
Woudembourg.	26.	12.	227
Ivoy.	21.	9.	281
Huffel.	22.	8.	214
Des deux Bat. de Stutler.	24.	28.	641
De Berckhoffer	22.	13.	199
De Beckteren.	20.	12.	201
Des deux Bat. de May.	20.	28.	553
Des 2 Bat. de Schmit.	36.	23.	512
Des 2. Bat. de Metrael.	22.	29.	556
De Hebburo.	14.	11.	222
De Tallibardin.	20.	12.	213
De Fournier.	31.	14.	306
De Herberfeld.	11.	19.	224
De Caris.	12.	2.	90
De Wolfsembutel.	2.	3.	84
De Beveren.	1.	0	34
De Floor,	12.	10.	246
			Def

des Princes &c. Novemb. 1709. 391

<i>Regimens.</i>	<i>Offi.</i>	<i>Serg.</i>	<i>Sold.</i>
Del Supeche.	16.	0	173
Du Prince Maximilien.	8.	1.	77
De. <i>il n'est pas nommé.</i>	3.	2.	62
De Castell.	1.	0	35
D'Hercules	19.	6.	248
De Cavanach.	23.	6.	219
Perte des 41. Bataillons.	619.	396.	8765
Ce qui fait en tout	9780. hommes.		

On a joint à cette liste, les morts ou bleffez des troupes auxiliaires de Danne-mareck, de Prusse & d'Hannover, sans distinction des Officiers d'avec les Soldats: voici le nombre qu'on en a donné au Pu-blic en Hollande.

Dannois.	1286. hommes.
Prussiens.	1627.
Hannovers.	1954.
Hollandois ci-dessus.	9780.
<i>Total.</i>	14647. hommes.

On doit remarquer qu'à l'égard des Of-ficiers on n'a mis dans cette liste que ceux depuis le Colonel audessous, ainsi tous les Officiers Généraux n'y sont point compris.

On n'a point fait mention de la perte de la Cavalerie ni Dragons Hollandois : on ne dit rien non plus de celle qui est arrivée dans les Troupes Angloises, dans celles de l'Empereur, dans celles de Saxe, Palatin, Hesse-Cassel, Munster, ni des autres Prin-ces d'Allemagne, qui ont des troupes aux Pais-Bas, soit à leur solde, soit à celle de quelque

quelque Puissance alliée : On demeurera sans doute d'accord : ou que ces troupes, dont on ne fait aucune mention, ont été diminuées à proportion de celles d'Hollande, ou que l'on a sacrifié celles d'Hollande pour épargner celles des Puissances qui ne respirent que la continuation de la guerre ; lesquelles ne voudroient peut-être pas que cette République fût en état de s'opposer aux vastes projets dont le Prince Eugene & le Duc de Marlborough se chargeront toujours, lors qu'il s'agira de traverser la conclusion de la Paix. Cette réflexion a été judicieusement faite par un Officier qui ne doit pas être suspect aux bons Hollandois, puis qu'il reside dans leur Etat & est très-attaché à leur service, la prudence ne permet pas d'en dire d'avantage dans cette occasion : mais les gens éclairés savent assez que le salut de la République d'Hollande roule sur deux pivots, l'un la liberté, & l'autre le commerce maritime : c'est à elle à juger qui a droit de lui disputer ce premier avantage, & qui est plus en état de traverser le second.

*Le Prince
de Soissons
tué le Prince
Archinto ; à
quel sujet.*

V. Il arriva une fâcheuse affaire au Camp des Alliez au commencement du mois d'Octobre : voici le fait en peu de mots ; Le Prince Archinto neveu du Cardinal Archinto Archevêque de Milan, disant son sentiment sur ce qui s'étoit passé à la Bataille de Blangis, devant le Prince Maurice de Soissons, neveu du Prince Eugene, ne dissimula point une vérité qui parut évidente à toute l'Armée : c'est que le Prince Eugene n'avoit menagé que les seules troupes de l'Empereur & celles des Princes
., fa-

des Princes, &c. Novemb. 1709. 393

„ favorisez : qu'il avoit exposé principale-
„ ment celles d'Hollande & d'Angleterre,
„ comme appartenans à des Puissances,
„ dont les intérêts ne cadroient pas toû-
„ jours avec ceux de la Maison d'Autri-
che : ce reproche fut relevé par le Prince de
Soissons ; les grosses parolles qui furent di-
tes de part & d'autre, échaufferent ces deux
Princes ; ils furent se battre à coups de pi-
stolets à la tête du Camp : la fatalité du sort
tomba sur le Prince Archinto, qui fut tué :
comme il étoit brave homme & fort esti-
mé, il fut beaucoup regretté de tous ceux
qui le connoissoient.

VI. Le Major d'un Regiment au servi-
ce des Alliez écrivit le 25. Septembre du
Camp devant Mons, une lettre à un de
ses amis, pour lui faire part de quelques
circonstances de la Bataille de Blangis :
nous en joindrons ici l'extrait sans y retran-
cher que ce qui nous a paru capable de le fai-
re connoître & les faits dont nous avons dé-
jà fait mention, qui nous jetteroient dans
une repetition inutile.

*Lettre d'un
Officier des
Alliez au
sujet de la
Bataille de
Blangis.*

JE risque beaucoup Mr. & très-cher ami,
de vous écrire aujourd'hui : cependant je
hazarde tout pour m'acquitter de ma pro-
messe. Il s'agit de vous faire part de ce qui
se passa le onze de ce mois entre l'Armée
des Alliez & celle de France : Il y en a qui
nomment le Champ de Bataille Tanieres,
Malplaquet, Blangis, * Satt. Aunoï ; son ve-
ritable nom devoit être *Champ de sang*, si
l'on avoit égard à celui que nous y avons
perdu.

D d

La

* *Blangis est le nom donné à cette Bataille par
la pluralité des suffrages.*

La commune opinion de nos Generaux est que les François nous auroient battus le neuf, s'ils nous eussent attaqué avant l'arrivée des Troupes de renfort qui nous vinrent le lendemain au soir de Tournay & d'ailleurs. Nous occupames les bois de nôtre côté, comme les ennemis les avoient occupez du leur; nous occupames aussi le côté du marais que les François avoient negligé, quoi que ce poste fût très-avantageux : La canonnade qui dura le 9. le 10. & le 11. fut terrible; cependant elle fut plus préjudiciable aux François qu'à nous, parce que nos Generaux avoient pris soin de mettre nôtre Cavalerie à couvert de leurs Batteries par le moyen des bois, & l'Infanterie par des retranchemens : au contraire les Escadrons François, même la Maison du Roi, & leur meilleure Cavalerie étoit à découvert, & ne s'ébranlerent jamais, quelque violent & continuel que fût le feu de nôtre Artillerie.

Nos Generaux firent tirer cent volées de Canon le onze à six heures & demi du matin, qui fut le signal de la Bataille: nous marchames en même tems aux François, qui nous reçurent de si bonne grace, que nous fumes repoussez avec beaucoup de perte. Nous nous ralliames avec des Troupes fraîches qui vinrent nous soutenir, & étans retournés à la charge, nous fumes encore repoussez avec plus de perte que la premiere fois. Le Prince Eugene qui étoit sur une hauteur, s'étant aperçû que les François dégarnissoient leur centre pour soutenir leur aile gauche; ce Prince fit couler beaucoup de nôtre Infanterie à la faveur du bois pour aller attaquer ce centre.

Non

des Princes &c. Novemb. 1709. 394

Non seulement l'ennemi ne pouvoit pas s'apercevoir de ce mouvement, à cause du bois; mais pour lui mieux cacher nôtre dessein, nos Generaux donnerent de bons ordres pour entretenir, autant qu'il se pouroit, le grand feu qu'on faisoit à la droite & à la gauche. Cela nous ayant réussi, nous attaquames les retranchemens des François dans leur centre: Le Regiment des Gardes Françaises qui étoit dans cet endroit, ayant fait une foible résistance, nous facilita le moyen d'entrer dans ce retranchement: nous trouvâmes beaucoup plus aux Brigades de Piemont, de Navarre & de Picardie, qui ayant essuyé nôtre feu, vinrent sur nous la Bayonnette au bout du fusil, & nous obligerent d'abandonner un terrain qui nous avoit déjà coûté beaucoup de sang: avant de le quitter nous en eumes encore plus de répandu: La Brigade Irlandoise qui sortit en même tems de ses retranchemens, n'ayant jamais perdu un pouce de terrain, alla aussi la bayonnette au bout du fusil sur nos gens, & en fit un horrible carnage, nous ayant poussé jusques dans le bois. Dans ce tems-là nous commençons à nous déconcerter, & nous croyions certainement la Bataille perdue. J'aperçu alors un des Generaux François, * qui se donnoit de grands mouvemens pour rallier & ranimer son Infanterie; mais peu après nous ne le vîmes plus, & nous nous aperçûmes bientôt que ses Troupes n'étoient plus animées de sa présence.

Ce changement aperçû par nos Generaux, les abligea de rallier nos Troupes, & de faire

D d 2

une

** C'étoit le Marechal de Villars avant sa blessure.*

une nouvelle tentative: nous allâmes attaquer de nouveau l'ennemi; le Regiment du Roi qui témoigna moins de fermeté que les autres, nous ayant donné ouverture, nous fumes attaquer la Cavalerie Françoisé avec la nôtre, qui, comme je vous ai observé, avoit peu souffert de la canonnade des trois jours par la précaution de nos Generaux: l'inégalité de leur Cavalerie à la nôtre, n'empêcha pas que nous ne fussions encore repoussés: mais comme nous fumes soutenus promptement par un gros Corps de Troupes fraîches, cela nous mit en état de charger si vigoureusement la Gendarmerie, que nous lui fimes abandonner son terrain; perit à petit le reste de l'Armée Françoisé en fit de même, de sorte que nous restâmes les maîtres d'un Champ de Bataille que nous avions crû devoir perdre, & que nous aurions perdu infailliblement sans la blessure du Maréchal de Villars, & sans la foible résistance de deux ou trois des Regimens de son Armée.

Un de nos étonnemens & de nôtre admiration fut de voir la glorieuse retraite que fit l'Armée ennemie, s'arrêtant à chaque défilé, sans nous donner jamais occasion de les entamer: Nous nous contentâmes de faire quelques détachemens à droit & à gauche, pour ramasser leurs traîneurs, qui furent en très petit nombre. Dans cette Bataille qui dura jusqu'à trois heures après midi, & où le tems fut toujours également bien employé, nous eumes le malheur d'y perdre le Prince d'Arac, six Lieutenans Generaux, dix Maréchaux de Camp, dix sept cens Officiers, parmi lesquels sont plusieurs Brigadiers: Nous y avons eu huit mille soldats tuez, & seize mille

des Princes &c. Novemb. 1709. 397
mille bleffez; très feurement nous y avons
perdu le double plus de monde que les François;
le Prince Eugene veut se dédommager
de cette perte par la prise de Mons, dont
nous avons fait le siege, &c.

VII. Le mouvement que l'Armée des
Alliez fit après la prise de Tournay, me-
naça la Ville de Mons, Capitale du Hai-
naut, qui se trouva investie le 6. & le 7.
Septembre: la Bataille qui se donna le onze
retarda cette expedition; il fut même in-
certain, quelques jours après, si l'on per-
sisteroit à cette entreprise, dans un Conseil
general qu'on tint à ce sujet; le sentiment
du Prince Eugene de Savoye prévalut à celui
de plusieurs autres: il representa par des rai-
sons très-sensibles, que si l'on ne faisoit pas
ce siege, les peuples qui fournissent le plus aux
frais de la guerre, se décourageroient, &
se persuaderoient que la Bataille de Blan-
gis étoit plus avantageuse aux François
qu'aux Alliez: Le siege fut donc résolu; le
Commandement en fut donné au Prince
de Nassau, Gouverneur de Frise, ayant
sous lui 4. Lieutenans Generaux, 9. Ma-
jors Generaux, & des Brigadiers à propor-
tion.

*Siege de
Mons en
Hainaut.*

La tranchée fut ouverte la nuit du 25.
au 26. Septembre, aux deux attaques qu'on
a formé devant les Portes de Bertamont
& de Nimy: la grosse Artillerie étant ar-
rivée devant la Place, on commença de
tirer le premier du mois d'Octobre. On
assure de toutes parts que la Garnison est
trop foible pour résister long-tems dans une
si grande Place: le Chevalier de Livry y

*Tranchée
ouverte.*

*Mr. de
Bergeick &
Mr. Grimal-
di font dans
la Place.*

introduisit le 20. Septembre un secours de mille ou douze cens hommes : C'est le Marquis de Grimaldi qui en est Gouverneur, & Mr. le Comte de Bergeyck, Ministre du Roi Philippe V. aux Pais Bas, est resté dans la Place, pour contribuer autant qu'il le pourra, à la défendre. Dans le tems qu'on met ce Journal sous la Presse, la Ville se défendoit encore vigoureusement ; ainsi nous renvoyons à l'adition de cet ouvrage le succès de cette entreprise. Il paroît que les Alliez en viendront à bout, ayant déjà renforcé leur Armée de plus de trente Bataillons, tirez des Places de Flandres, Brabant, Liege, &c. pour remplacer partie de la perte qu'ils ont faite à la Bataille.

*Perte des
François à
la Bataille
de Blangis.*

Mr. de Boufflers & Mr. d'Artagnan qui commandent l'Armée de France, l'ont étenduë depuis Valanciennes jusqu'au delà de Maubeuge sur la Sambre, ayant aussi rappellé quelques Bataillons des Places les moins exposées : Par la revûë generale que Mr. de Boufflers fit faire de l'Armée de France quelques jours après la Bataille de Blangis, on trouva que le nombre des morts ou blesez, tant Officiers que Soldats, à compter depuis le Colonel jusqu'au dernier Soldat, monte à huit mille cent trente-sept hommes : On en a donné la liste au Public Regiment par Regiment, mais elle est trop longue pour trouver place ici : Nous avons déjà nommé les principaux Officiers tuez & blesez le mois dernier ; nous devons observer que le Prince de Lambese, fils de Mr. le Comte de Brionne, (qui a épousé la fille aînée du
Duc

des Princes &c. Novemb. 1709. 399

Duc de Duras) fut mis au nombre des morts; cependant il n'est que blessé, & sa vie hors de danger.

VIII. On a lu quelques pages avant celle-ci, la liste des morts & des blesez de l'Armée Hollandoise, sous les ordres du Comte de Tilly, telle qu'elle fut imprimée en Hollande le 23. Septembre: nous venons de recevoir une liste aussi imprimée en Hollande le 8. Octobre de la perte qu'a soufferte à la dernière Bataille l'Armée de l'Empereur sous le Commandement du Prince Eugene de Savoye, & celle de l'Armée d'Angleterre sous les ordres de Mr. le Duc de Marlborough: si elle a été imprimée sur les Memoires de ces deux fameux Generaux, elle doit être sincere: sur ce principe l'Armée Hollandoise fut beaucoup plus maltraitée que celle des deux puissans Alliez de la Republique. On remarquera que cette dernière liste n'est point détaillée par Regimens comme l'a été celle de l'Armée d'Hollande: on s'est contenté de confondre les Batillons sous le nom de la Nation; nous ne pouvons que suivre cet exemple, & remarquer (comme l'ont déjà fait les Editeurs de cette liste,) qu'on n'y parle que de la perte de l'Infanterie, *parce que, (pour me servir de leurs propres termes,) la Cavalerie des Alliez a si peu souffert, qu'il ne vaut pas la peine d'en faire mention.*

De l'Armée du Pr. Eugene de Savoye.

Nations.	Morts.	Blesez.	Total.
Imperiaux.	190.	328.	518.
Dannois.	534.	730.	1284.
			Saxons

400	<i>L4' Clef du Cabinet</i>		
<i>Nations.</i>	<i>Morts.</i>	<i>Bleffez.</i>	<i>Total.</i>
Saxons	196.	510.	706.
Palatins.	86.	273.	359.
Heffiens.	135.	392.	527.
Wirttemberg.	132.	290.	422.

De l'Armée de Mr. de Marlborough.

Anglois.	575.	1281.	1856.
Prussiens.	309.	894.	1203.
Hannovriens,	298.	1119.	1417.

Total des morts ou bleffez des deux Armées.	{	8292.
Troupes à la solde de Hollande.		14647.

Total de l'Infanterie Alliée. 22939.hommes.

ARTICLE IX.

Contenant quelques Nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuses.

Sur le
Dictionnaire
critique de
Bayle.

I. ON m'écrit de Hollande que c'est sans fondement qu'on a débité qu'on faisoit une nouvelle Edition du *Dictionnaire critique de Bayle*, augmenté d'un nouveau Volume, * car le Sr. Leers n'en a pas même eu la pensée, & l'on n'a trouvé dans les papiers de feu Mr. Bayle aucuns Memoires qui puissent engager à faire cette augmentation.

II. On a publié depuis quelques mois un livre nouveau, qui a pour titre, *Recueil des lettres tant en Prose qu'en Vers, sur le livre intitulé Explication des maximes des Saints.*

La

* Voyez Août pag. 163.

des Princes &c. Novemb. 1709. 401

La premiere pièce qui paroît après une Préface fort bien écrite, c'est une Poësie de feu Mr. le Duc de Nevers, qui commence ainsi.

Dieu permet qu'un Prelat, revele & nous explique,

*De son divin amour, la pureté mistique,
Amour en qui l'attrait de la grace traité,
Forme en nous un amour pur, desintéressé.
De l'amour mêlé les vives étincelles,
Qui firent tant de Saints, sont moins pures, moins belles.*

*Les actes réfléchis ne sont pas si parfaits,
Que les actes qu'on fait, s'ils sont simples, discrets.
Et la précision des motifs est certaine,
Ce n'est point comme on dit, une illusion vaine,*

*Vers du
Duc de Nevers en fa-
veur de Mr.
de Cambrai.*

Un Annonime, qu'on dit être un intime ami du fameux Pere Quesnel, répondit à Mr. de Nevers, voici les premiers vers de cette réponse.

*Ce Prelat si zelé dans cet amour mistique,
Que nous chantent vos Vers d'un langage em-
phatique,
Se seroit bien passé de troubler les esprits.
Par la sublimité de ses derniers écrits:
Sur ce rare sujet laissant en paix l'Eglise,
Il pouvoit s'en tenir à ce qu'elle autorise, &c.*

*Réponse
d'un ami du
Pere Ques-
nel.*

On trouve dans le même Recueil la réplique de Mr. de Nevers à cet inconnu, où l'on voit qu'il épouse vivement la défense de Mr. de Cambrai, on en jugera par cet échange.

*Qui que tu sois, enfin, Sophiste ou Angelique,
Ennemi déclaré du système mistique,*

Qui

*Qui ne separant point le faux d'avec le vrai,
Met au même niveau Molinos & Cambrai.
De l'air dont je te vois manier l'Evangile,
Tu crois que ton avis prévaut sur un Concile.
Aprends que je n'ai fait que suivre dans mes Vers,
Les mystiques sentiers que les Saints m'ont ou-
vert.*

*On ne me verra point tomber dans le Deïsme,
Ni sectateur d'Arnaud, prêcher le Jansenisme.
Un mystique douteux, ôte l'obscurité,
Et ma plume orthodoxe écrit la vérité.*

L'Antagoniste de Mr. le Duc de Nevers
répondit en ces termes à cette réplique.

*Je reconnois Phabus, & toute son emphase,
Ses termes recherchez, sa magnifique phrase,
Frapé de son éclat je m'en laisse saisir,
Et je trouve à le lire un sensible plaisir.*

Cet ouvrage est rempli de plusieurs autres
pièces qui n'ont pas moins de feu que celles
dont on vient de parler.

III. On imprime à Rouën l'Histoire des
Maréchaux de France depuis leur établisse-
ment: cette Histoire qui doit paroître bien-
tôt, éclaircira peut être, le doute de plusieurs
Historiens sur le tems de l'institution des
Maréchaux de France: il y en a qui préten-
dent que Clovis fils de Dagobert fut le pre-
mier Roi de France qui institua des Maré-
chaux de France: D'autres disent que cette
Charge ne fut connuë que plus de trois cens
ans après sous le Regne d'Hugues Capet:
D'autres enfin n'en veulent admettre l'établisse-
ment, que sous le Regne de Philippe pre-
mier du nom: ce qu'il y a de certain, c'est
que

*Histoire
des Maré-
chaux de
France.*

des Princes &c. Novemb. 1709. 403
 que ces premiers Maréchaux n'étoient pas
 généraux d'Armée: ils n'étoient d'abord que
 Lieutenants du Conestable de France dans les
 écuries du Roi, & ce ne fut que du tems de
 Philippe Auguste, qu'ils devinrent Lieute-
 nants généraux d'Armée: En ce tems-là il
 n'y en avoit que deux; mais sous le Regne
 de François I. il y en avoit quatre; petit à
 petit le nombre s'est accru sans être limité.
 Il y en a à présent dix neuf, qui sont Mes-
 sieurs de Choiseuil, de Villeroi, de Joyeuse,
 de Boufflers, de Catinat, de Villars, de Cha-
 milli, d'Estrées, de Château Renault, d'U-
 xelles, de Rosen, de Tessé, de Montre-
 vel, de Tallard, d'Harcourt, de Berwick,
 Matignon de Gacé, de Bezons & d'Arta-
 gnan.

*Quel est
 leur nombre
 en 1709.*

IV. On travaille à l'histoire des Doyens
 de Bellay, c'est un susceptible de beaux & de
 grands événemens, par rapport à l'histoire
 Ecclesiastique. Le dernier de ces Doyens qui
 mourut le 29. Août 1709. âgé de 72. ans, s'a-
 pelloit François Parra; il avoit succédé au
 Doyenné de Bellay à Mr. Parra son frere,
 qui mourut Curé de St. Denis en France. Le
 premier septembre, le Chapitre procéda à
 l'Election d'un nouveau Doyen, & fit choix
 de Mr. Milleret Chanoine de la même Eglise.
 Il est petit neveu du celebre Pere Fabri Je-
 suite, à qui le Pape Alexandre VII. voulut
 donner la Pourpre Romaine.

*Doyens de
 Bellay.*

V. Un sçavant Evêque de l'Eglise Gallica-
 ne, (qui ne veut pas être nommé) fait im-
 primer une Paraphrase en Vers de tous les
 Pseaumes Graduels. On m'assure que cet ou-
 vrage sera orné de toutes les beautés de la
 Poésie, & ne cederà en rien à celui que fit
 autrefois

*Pseaumes
 en Vers.*

autrefois Mr. de Godeau Evêque de Vence & Grace.

Bibliothèque Critique.

VI. Il paroît depuis quelques mois, un livre indouze, sous le titre de *Bibliothèque Critique &c.* que quelques-uns attribuent au sçavant Pere Simon, dans lequel il y a plusieurs piéces critiques qui n'avoient pas été mises sous la presse; parmi ces piéces nouvelles, il y a une Dissertation concernant les affaires de la Chine, où l'Auteur soutient, que la Mission en ce Pais-là ne réussira jamais, si l'on n'y fait des Prêtres Chinois: sur l'objection qu'on lui fait que cela est difficile, puisque les Chinois ne peuvent ou ne veulent pas se passer de femmes, l'Auteur de la Dissertation répond, que le Pape peut leur permettre le mariage, comme on l'a permis aux Grecs & aux Maronites.

Recherches touchant le Duché de Mantoue.

VII. Un sçavant de France, fait une recherche tres exacte de toutes les piéces tant imprimées que Manuscrites, concernant le Duché de Mantoue, le Monferat &c. c'est dans la vûe de faire une histoire complete & fidele de cet Etat, & y developper les pretentions légitimes de ceux qui ont droit à la Succession du dernier Duc de Mantouë. Si ceux qui ont des éclaircissmens à donner là dessus, veulent bien indiquer les endroits où de pareilles lumieres peuvent être puisées, on leur offre d'en faire mention dans ce Journal, sans autre intérêt que celui d'affranchir leurs paquets.

Traité de l'excommunication &c.

VIII. On fait à Lion, une nouvelle édition d'un ouvrage qui a déjà paru & a eu un heureux succès pour ceux qui ont fait les frais de la premiere impression: Il a pour titre, *Traité de l'excommunication & du Monitoire,*

par

des Princes, &c. Novemb. 1709. 405
par M. Eveillon ; cette nouvelle édition sera *du Moni-*
dédiée à Mr. l'Abbé Pianelli de la Valette. *soire.*

IX. La celebre Mademoiselle Barbier, a
donné depuis peu au public, une nouvelle *Mort de*
pièce de Theatre, sous le titre de *la mort de Jules Cesar*
Jules Cesar, qui a eu l'approbation de tous *par Mad.*
les connoisseurs. *Barbier.*

X. Le public n'ignore pas l'obligation
qu'il a à Mr. Basnage, celebre & sçavant Mi- *Histoire*
nistre Protestant, de la *continuation de l'hi-*
stoire des Juifs par Joseph jusqu'à present, *des Juifs*
qu'il fit imprimer en Hollande il y a quelques *par Joseph,*
années : On m'assure que Mr. Dupin, fameux *augmentée*
Docteur de Sorbonne, si connu par differents *&c.*
beaux ouvrages dont il a enrichi la Republi-
que des Lettres, en fait faire une nouvelle
Edition en France, qui est fort avancée, &
qui contiendra six volumes *in douze.* On me
mande en même tems, que si Mr. Dupin re-
tranche certains Sistemes adoptez par les seuls
Protestans, il les remplace par des faits his-
toriques tres interessants, dont Mr. Basnage
n'a pas jugé à propos de parler : on croit
qu'il a eu ses raisons, puis qu'on est persuadé
que ses lumieres étenduës & sa profonde éru-
dition, ne lui laissent rien ignorer : Les sa-
vans desinteressés, qui confronteront les deux
Editions, jugeront de celle qui doit avoir la
preferance.

XI. Un Poëte que la modestie ou d'autres *Madrigal*
raisons n'ont pas permis de se nommer, nous *pour la Rei-*
a adressé un Madrigal qu'il a fait pour la *ne d'E/pa-*
Reine d'Espagne & pour Madame la Duchesse *gne & Mad.*
de Bourgogne sa Sœur ; voici la Pièce. *la Duchesse*
de Bourge-
gne.

A quatre Fils vous donnâtes naissance,
incestes ; l'ornement de l'Espagne & de France
Pour

*Pour regner ici-bas, Dieu nous en laisse deux ;
 Deux autres sont placés d'où tombe le tonnerre ;
 Ha ! qu'il est beau & qu'il est glorieux ,
 En faisant d'Anges pour les Cieux ,
 De donner des Rois à la terre !*

*Secret de
 Mr. le Com-
 te d'Estam-
 pes.*

XII. Le froid excessif de l'hiver dernier, les pluyes continuelles de l'Eté, l'intemperie de l'air & la mauvaise nourriture dont la plupart des hommes ont été contrains de se substantier cette année, ont causé, dans plusieurs Provinces, des maladies fâcheuses & dangereuses : Il seroit à souhaiter qu'on eut trouvé par tout, des gens aussi charitables & aussi desintéressés pour le secours des malades, que l'est un homme de qualité érabli à Bar-le-Duc depuis peu de tems : lequel par le moyen d'une prise ou deux tout au plus, d'une poudre admirable, qui n'a aucun goût, a guéri gratuitement, une infinité de personnes de tout âge, & de tout sexe, des différentes fièvres qui ont regné cette année. Les effets de ce remede sont si surprenans, que les malades déjà affoiblis, reprennent leurs forces, presque aussitôt que la fièvre les abandonne : Ce Gentilhomme pousse sa générosité plus avant, car il fait faire chez lui des bouillons pour le soulagement des pauvres : s'il jouïssoit d'un bien proportionné à sa qualité & à sa naissance, il pousseroit sans doute, ses charitez plus loin.

Les historiens n'ont pas feint de nommer ceux qui dans pareilles occasions, (même les Princes) ont signalé de la sorte leurs charitez : Il est juste que le public sache qu'il est redevable de la poudre dont je fais l'éloge, à Mr. le Comte d'Estampe, de l'Illustre Mai-
 son

des Princes &c. Novemb. 1709. 407

son d'Estampes, petit fils du côté Paternel du feu Maréchal d'Estampes : du côté de sa Mere, il est petit fils de feu Mr. de Sillery Chancelier de France. Ces deux Maisons alliées aux principales du Royaume, sont trop connues, pour devoir s'étendre ici sur leur généalogie : Je me contente de dire que Mr. le Comte d'Estampes dont je parle, a servi long-tems dans les Armées du Roi ; qu'il se distingua au Siège de Philisbourg, où il eut l'honneur de recevoir des éloges de Monseigneur le Dauphin ; peu après il alla voyager dans les Pais étrangers, où il a acquis de très belles connoissances, & dont il fait l'usage que nous venons de rapporter.

A R T I C L E X.

Contenant la mort des Princes & autres personnes Illustres.

DAme Armande de Lusignan Saint-Gelais de Lanzac, veuve de Charles Duc de Crequi Pair de France, Gouverneur de Paris & autrefois Ambassadeur à Rome, mourut à Paris le dix du mois d'Août : elle n'eut qu'une fille qui fut mariée au feu Duc de la Tremouille. Mr. le Duc de Crequi mari de la Dame dont j'annonce la mort, étoit frere aîné de François de Crequi Maréchal de France, en la personne duquel on trouva unies Minerve & Pallas. Car il n'étoit pas moins grand homme de lettres que grand Capitaine. Je laisse à ceux qui travailleront à l'histoire du dernier Siecle, de raconter les actions Martiales de ce Maréchal ; Mais le hazard

zard m'a mis en main une Pièce qui le concerne, laquelle par sa singularité, doit trouver place ici. Mr. le Prince de Saxe Eysenach, qui commandoit les troupes d'Allemagne, se trouvant comme bloqué dans une Ile près de Strasbourg, pria cette Ville de lui obtenir de Mr. de Crequi, la permission de se retirer d'un poste, où il ne pouvoit rester sans mourir de faim, ni en sortir sans combattre; sous offre qu'il fit de ne point porter les armes contre la France pendant toute la Campagne. Messieurs les Magistrats de Strasbourg firent une Députation à Monsieur de Crequi, & en obtinrent un Passeport en ces termes.

*Passeport
donné par
Mr. de Cre-
qui.*

FRANÇOIS Sire de Crequi, Maréchal de France, Général des Armées du Roi en Allemagne; sur les instances qui nous ont été faites de la part de Mrs. de la Ville de Strasbourg, en faveur des troupes Allemandes qui se sont jettées dans une des Isles de leur Ville, afin de les laisser retirer en sureté jusqu'à Raestadt; Nous inclinant à leur priere, & voulant les traiter favorablement, avons envoyé un de nos Gardes, pour faire la sureté desdittes troupes jusqu'audit lieu de Raestadt; Enjoignons à toutes les troupes qui sont sous nôtre Commandement de les laisser librement passer jusqu'audit Raestadt, sans leur donner aucun empêchement: Et les Magistrats dudit Strasbourg donneront les suretez nécessaires pour le retour dudit Garde. Fait au Camp de Westhmuir le 24. Septembre 1677 Signé, **LE MARECHAL DE CREQUI.**

Mr.

des Princes &c. Novemb. 1709. 409

Mr. le Maréchal de Crequi avoit épou-
sé Dame Catherine de Rougé du Plessis
Belliere , qui fit élever , à l'immortalité de
son Epoux , le superbe Mausolée qui est
aujourd'huy dans l'Eglise des Jacobins de
Paris, rue St. Honoré , où l'on voit sa Sta-
tuë en Marbre blanc , avec cette inscrip-
tion. *François Sire de Crequi Maréchal de
France , Général des Armées du Roi , Gon-
verneur de Lorraine , decedé le 4. Fevrier
1687. On lit sur le Mausolée cette Epita-
phe Latine de la composition du celebre
Mr. de Santeuil.*

*Son Maus-
solée.*

*Orbis cui domitus non ultima meta fuisset,
Hic metam agnovit. Quid vos sperabitis
ultra ,
Victores, lacrimas? hunc Rex, hunc Gal-
lia flevit,
Sed flet, & æternum conjux pro conjuge
flebit,
Don ce quod posuit tristi tumultata sepulcro,
Tam charo cineris se se cinis ipsa maritet.*

En voici le sens dans nôtre langue : Celui
dont l'Univers vaincu , n'auroit pas borné la
valeur , a reconnu que toutes les victoires se
bornent au sepulchre. Conquerans , que pou-
vez-vous esperer d'avantage ? des larmes
le Roi l'a pleuré ; la France la pleuré , mais
son Epouse le pleure & le pleurera toujours ,
jusqu'à ce que reduite elle-même en Cendres
elle se réunisse aux cendres d'un Epoux si cher ;
dans le tombeau qu'elle lui a dressé.

Ce Maréchal laissa deux Fils , l'ainé qui
s'appelloit François - Joseph de Crequi Lieu-
tenant Général des armées du Roi , qui
E e avoit

avoit hérité de la valeur & des grandes qualités de feu son Pere , mourut le 16. Août 1702. des blessures qu'il reçut à la bataille de Luzara en Italie : Le Cadet qu'on nommoit le Marquis de Blanchefort , mourut en 1696. Il reste encore de cette famille, Alphonse Sire de Crequi Canaples , à présent Duc de Lediguieres , qui est frere puiné de Mr. le Duc de Crequi , lequel épousa, il y a quelques années , Mademoiselle de Vivonne , fille du Maréchal de ce nom.

Les bornes de la vie , prescrites par le Prophete Royal , n'ont pas été observées par les trois personnes dont nous allons anoncer la mort.

Mr. Nicolas le Boutheiller Curé de Sasseville près de Cany en Caux , mourut le 27. Juillet 1709. âgé de cent seize ans.

Dame Claude de Mouffy veuve de Mr. Pierre de Monceaux , grand Audiancier de France , mourut à Paris le 7. Août âgé de cent sept ans.

Mr. Nicolas de Bezanries Seigneur de Neufcher & Vannecourt , mourut le 21. du même mois au Château de Louvigny âgé de cent six ans : Il avoit épousé en 1639. Anne Madeleine Duplessis qui est encore en vie.

Les Parques ont traité plus inhumainement Don Nicolas de Toledé Ponce de Leon Connestable de Navare, fils unique du Duc d'Albe Ambassadeur d'Espagne en France , puis que la mort l'enleva à Paris le 28. Août , âgé seulement de dix-huit ans. Son Corps fut mis en dépôt aux Carmes déchaussés de Charenton , en attendant qu'on

des Princes &c. Novemb. 1709. 411
qu'on puisse le porter en Espagne dans le
Tombeau de ses Ancestres.

Le même jour mourut à Paris Aymon-
Jean-Baptiste Boucherat, Conseiller d'hon-
neur au Parlement de Paris, & frere de feu
Mr. le Chancelier Boucherat.

Messire Pierre Gauthier grand Doyen
de la Cathedrale de Toul, dont nous
avons parlé dans un de nos précédents
Journaux, * mourut dans cette Ville-là
le 4. Septembre âgé de 72. ans, après
avoir disposé de tous ses biens en faveur
des pauvres. Outre sa belle Maison de
Don Martin près de Toul, qu'il donna
à l'Hôpital général, comme nous l'avons
déjà remarqué, cet illustre & charitable
Ecclesiastique, a encore legué à cet Hô-
pital par son Testament, cent mille livres;
exemple digne d'admiration & de louanges;
heureux les autres Ecclesiastiques qui pren-
dront cette generosité pour modelle, &
qui feront un aussi bon usage des gros
revenus de leurs Benefices: Celui de ce
Doyenné, dont Mr. Gauthier étoit en pos-
session depuis quarante ans, ne raportoît
que quatre mille livres de rente, & les
aumônes qu'il a fait, excèdent de beau-
coup ce revenu.

Dame Marie Gilone Gillier, fille de
René Gillier Marquis de Clerambaut,
mourut le Septembre, assés subite-
ment; elle avoit épousé en 1696. Mr. le
Duc de Luxembourg, Duc & Pair de
France Gouverneur de Normandie: les
pauvres ont fait une veritable perte à la
mort de cette Dame; On a vu un échantil-

E c 2 lon

* Voyez Tome IX. page 102.

lon de sa generosité envers eux dans le troisiéme article du precedent Journal.

Don Francisco Pachieco de Souza, Envoyé extraordinaire du Roi de Portugal, qui avoit épousé une Princesse de Nassau-Siegen, mourut à la Haye le 23. Septembre : Madame son épouse a fait porter son corps à Louvain, pour être mis dans le tombeau des Princes de sa Maison.

*Celle du
Cardinal.
Portocarero.*

Le 14. du même mois Don Louïs Manuel Portocarero, Cardinal de la Sainte Eglise, mourut à Madrit le 14. Septembre âgé de 74. ans. Il étoit issu de l'ancienne Maison des Comtes de Palma; Il étoit Evêque de la Palestrine, Archevêque de Toledé, Primat d'Espagne, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit: Lors qu'il n'étoit que Doyen de la Metropolitaine de Toledé, le Pape Clement IX. l'éleva à la dignité de Cardinal en 1669. & ne fut nommé à l'Archevêché de Toledé qu'en 1677. Il avoit été Viceroi de Sicile, Lieutenant général de la Mer, & deux fois Gouverneur Regent d'Espagne, dont il s'étoit acquitté avec honneur, zèle & fidélité, sans negliger les fonctions spirituelles que son devoir Pastoral exigeoit de lui. Par sa mort il laisse un dixième Chapeau vacant dans le sacré College.

Le 26. du même mois, Messire Paul Godet Desmaretz, Evêque de Chartres, mourut dans sa Ville Episcopalle âgé de soixante-deux ans.

Le neuf Octobre, Messire Dreux Louïs de Bagnols, Conseiller d'Etat ordinaire, mourut âgé de soixante-quatre ans.



A D I T I O N.

LEs ouvrages exterieurs de Mons ayans été pris, les Affiegez battirent la chamede le 21. Octobre ; la Capitulation fut reglée, & le 23. la Garnison en sortit avec les marques d'honneur, pour aller partie à Maubeuge, & partie à Namur ; Les Al-liez se dispoisoient à entrer dans peu de jours en quartier d'hiver ; ainsi voilà, suivant toutes les aparences, la Campagne de 1709. finie.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Novembre 1709.

ARTICLE I. <i>Espagne & Portugal.</i>	pag. 347
ARTICLE II. <i>France.</i>	354
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	371
ARTICLE IV. <i>Suisse.</i>	374
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	378
ARTICLE VI. <i>Pologne.</i>	381
ARTICLE VII. <i>Angleterre.</i>	384
ARTICLE VIII. <i>Hollande & Pais-Bas</i>	386
ARTICLE IX. <i>Litterature.</i>	400
ARTICLE X. <i>Morts des Personnes Illu- stres.</i>	407